MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PROSPECTIVE

-----

SECRETARIAT GENERAL

-----

DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION



BURKINA FASO Unité – Progrès – Justice

# RAPPORT SUR LA CONTRIBUTION DES ONG/AD ET FONDATIONS AU DEVELOPPEMENT DU BURKINA FASO

Contribution des ONG/AD et Fondations au renforcement de l'action humanitaire au Burkina Faso : état des lieux, défis et perspectives

2021



Novembre 2022

#### AVANT PROPOS



Le Rapport sur la Contribution des Organisations Non Gouvernementales, Associations de Développement (ONG/AD) et Fondations au développement du Burkina Faso (RCO-ADF), a pour objectif de rendre accessible l'information sur les interventions des ONG/AD et Fondations à l'ensemble des acteurs du développement. Il est un instrument de renforcement de la reddition des comptes qui est un élément essentiel à la bonne gouvernance. Il se veut également un référentiel d'informations sur l'action des ONG/AD et Fondations et d'évaluation de leur contribution aux objectifs de développement du pays participant ainsi à leur visibilité. Il

présente de manière substantielle les données financières et physiques des investissements réalisés, la répartition sectorielle et spatiale des interventions des ONG/AD et Fondations et les perspectives.

Le rapport est produit annuellement par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP) à travers la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP).

La présente édition dont le thème porte sur la « Contribution des ONG/AD et Fondations au renforcement de l'action humanitaire au Burkina Faso : état des lieux, défis et perspectives » met en exergue dans un contexte de grande fragilité du pays, les actions humanitaires entreprises par les ONG/AD et Fondations en faveur des populations touchées.

Le choix de ce thème se justifie par la crise sécuritaire que connait le Burkina Faso qui a entrainé une dégradation de la situation humanitaire. Son développement a permis de présenter les stratégies sectorielles et programmes mis en œuvre en matière humanitaire, d'analyser la contribution des ONG/AD et Fondations pour assister les personnes vulnérables et soutenir le relèvement socio-économique des populations affectées face à l'ampleur et aux effets de la crise humanitaire.

La contribution en 2021 des ONG/AD et Fondations en faveur de l'assistance humanitaire s'élève à 12,63 milliards FCFA soit 7,03 % du montant total investi, et a concerné toutes les régions du pays et neuf (9) secteurs de planification. Cette contribution est fort appréciable puisqu'elle a permis d'une part de subvenir aux besoins sociaux de base des personnes vulnérables pour leur permettre de vivre dans de meilleurs conditions et d'autre part de relever les personnes affectées à travers la conduite d'activités génératrices de revenus afin qu'elles puissent se prendre en charge. Cependant, des efforts restent encore à faire pour permettre aux ONG de mener efficacement leurs activités en faveur des populations touchées et de s'aligner fortement aux politiques et stratégies de développement dans le domaine humanitaire dans notre pays.

Je saisis cette occasion pour exprimer toute la reconnaissance du Gouvernement à l'ensemble des ONG/AD et Fondations qui, malgré le contexte sécuritaire, arrivent à contribuer à une réponse humanitaire adéquate à travers leurs interventions. Je voudrais saluer leur dynamisme et les encourager à continuer d'accompagner les efforts du Burkina Faso face à ce phénomène.

Je félicite l'équipe de rédaction pour les efforts consentis à la production du présent rapport. J'exhorte aussi bien les acteurs publics, ceux du privé ainsi que les Partenaires techniques et financiers (PTF) à s'en approprier.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective

Aboubakar NACANABO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

	SLE DES MATIERES NT PROPOS	4
	TE DES TABLEAUX	
	E DES GRAPHIQUES	
	RTISSEMENT	
	LES ET ABREVIATIONS	
	UME	
	THODOLOGIE	
	RODUCTION GENERALE	
	MIERE PARTIE: CONTRIBUTION DES ORGANISATIONS NON	
GOU	VERNEMENTALES, DES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT ET FONDATIO	
	MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES	
	PITRE I : APPERCU DU CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE EN 2021	
Ι	La reprise de l'activité économique mondiale	
II	La résilience de l'économie nationale	
	PITRE II : CARTOGRAPHIE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES OCIATIONS DE DEVELOPPEMENT ET FONDATIONS INTERVENANT AU BURKI	
	O	
I	Profil des ONG/AD et Fondations	19
1.	Nombre et origine	19
2.	Concentration des interventions par région en 2021	20
3.	Secteurs d'intervention	21
4.	Modalités d'intervention	21
5.	Principaux groupes cibles	21
6.	Situation du personnel des ONG/AD et Fondations en 2021	22
7.	Sources de financement des ONG/AD et Fondations	23
II-	Aperçu des réalisations physiques et des contributions financières des ONG/AD et	
For	ndations	23
1.	Des réalisations physiques	23
a)	Secteur « Education et formation »	23
b)	Secteur « Santé »	24
c)	Secteur « Production agro-sylvo-pastorale »	24
d)	Secteur « Environnement, Eau et Assainissement »	25
e)	Secteur « Travail, emploi et protection sociale »	25
f)	Secteur « Commerce et services marchands »	26
g)	Secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »	26
h)	Secteur « Transformation industrielle et artisanale »	27
i)	Secteur « Gouvernance administrative et locale »	27
2.	Des contributions financières	28
СНА	PITRE III : INTERVENTIONS DES ONG/AD ET FONDATIONS AU BURKINA FASC	)29
]	I. La mobilisation des ressources	29

1.	Les ressources propres	29
2.	Les ressources externes	30
a)	Etat burkinabè	30
<b>b</b> )	Bénéficiaires	30
<b>c</b> )	Partenaires bilatéraux	30
d)	Partenaires multilatéraux	31
e)	Organismes privés et particuliers	32
3.	Répartition des ressources selon la provenance	32
I	I. Contribution financière par secteur de planification	33
Ι	II. Réalisations physiques et appuis divers	34
	1 : CONSOLIDER LA RESILIENCE, LA SECURITE, LA COHESION SOCIALE ET	
	2 : APPROFONDIR LES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET MODERNISER MINISTRATION PUBLIQUE	35
1.	Le secteur « Gouvernance administrative et locale »	35
2.	Le secteur « Justice et Droits Humains »	36
1.	Secteur « Education et formation »	36
2.	Secteur « Santé »	37
3.	Secteur « Environnement, eau et assainissement »	39
4.	Secteur « Recherche et Innovation »	39
5.	Secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »	39
AXE	4 : DYNAMISER LES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET LES EMPI	
1	Contain Duaduction are relies martanels	
1.	Secteur « Production agro-sylvo-pastorale »	
2.	Secteur « Transformation industrielle et artisanale »	
3.	Secteur « Culture, sport et loisirs »	
4.	Secteur « Commerce et services marchands » PITRE IV : CONTREPARTIE DE L'ETAT AUX ONG/AD ET FONDATIONS	
I.	Le régime fiscal et douanier applicable	
1. 1.	Les droits liés à la fiscalité intérieure	
1. 2.	Les droits liés à l'importation	
Z. II.	Les exonérations consenties en 2021	
1.	Le remboursement de la TVA	
1. 2.	Les droits de douane cédés en matière d'importation	
III.	TRAITEMENT DES DEMANDES D'EXONERATION	
111. 1.	Le contrôle des dossiers	
1. 2.	Les dossiers traités par la DGCOOP	
3.	Difficultés et suggestions	
a)	Difficultés et suggestions  Difficultés rencontrées	
,	Suggestions	
U) S	ли <u>дд</u> чэминэ	43

CON	CLUSION PARTIELLE	51
RENI	XIEME PARTIE : CONTRIBUTION DES ONG/AD ET FONDATIONS AU FORCEMENT DE L'ACTION HUMANITAIRE AU BURKINA FASO : ETAT DES LIE IS ET PERSPECTIVES	
	PITRE I : APERÇU DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE	
	CTION HUMANITAIRE	53
III.	LES PRINCIPALES ACTIONS MENEES PAR L'ETAT DE 2017 A 2021	56
IV.	DEFIS ET PERSPECTIVES	57
1	1. Des défis	57
3	3. Des perspectives	57
	PITRE II : INTERVENTIONS DES ONG/AD ET FONDATIONS DANS L'ACTION IANITAIRE DE 2017 A 2021	59
I. HU	PROFIL DES ONG/AD ET FONDATIONS INTERVENANT DANS L'ACTION JMANITAIRE	59
1.	Origine des ONG/AD et Fondations	
2.	Répartition des ONG/AD et Fondations par pays d'origine	
3.	Stratégies d'intervention des ONG/AD et Fondations en matière d'action humanitaire	
II.	Analyse des contributions physiques et financières de 2017 à 2021	
1.	Dans le domaine de l'éducation	
2.	Dans le domaine de la santé	61
3.	Dans le domaine eau-hygiène-assainissement	62
4.	Dans le domaine de la protection sociale	62
5.	Dans le domaine du commerce et de l'insertion professionnelle	63
6.	Dans le domaine de l'agriculture et l'élevage	64
III.	. EXPERIENCES ET BONNES PRATIQUES	64
	Le projet d'aide d'urgence pour les personnes déplacées internes et les familles d'accueil ns les régions de la Boucle de Mouhoun, du Centre-Nord et de l'Est de L'OCADES Caritas	
	rkina	
IV.		
1.	Difficultés	
2.	Perspectives	
	CONCLUSION PARTIELLE	
(	CONCLUSION GENERALE	72
A	ANNEXES	73

#### Liste des tableaux

TABLEAU 1 : ONG/AD ET FONDATIONS DISPOSANT DE CONVENTION D'ETABLISSEMENT AU 31	
DECEMBRE 2021	
<b>TABLEAU 2</b> : REPARTITION DU NOMBRE D'ONG/AD ET FONDATIONS PAR PAYS D'ORIGINE EN 2	
TABLEAU 3: REPARTITION DES ONG/AD ET FONDATIONS PAR REGION	
TABLEAU 4: SITUATION DU PERSONNEL DES ONG/AD ET FONDATIONS EN 2021	
TABLEAU 5: TAILLE DU PERSONNEL DES ONG/AD ET FONDATIONS EN 2021	
TABLEAU 6: PRINCIPALES REALISATIONS DANS L'EDUCATION ET LA FORMATION	
TABLEAU 7 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LA SANTE	
${\it TABLEAU~8}: PRINCIPALES~REALISATIONS~DANS~LA~PRODUCTION~AGRO-SYLVO-PASTORALE~$	
<b>TABLEAU 9</b> : PRINCIPALES REALISATIONS DANS L'ENVIRONNEMENT, L'EAU ET L'ASSAINISSEM	
TABLEAU 10 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE TRAVAIL, L'EMPLOI ET LA PROTECTION S	
TABLEAU 11 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE COMMERCE ET LES SERVICES MARCHANE	)S26
TABLEAU 12 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT, DE	
COMMUNICATION ET D'HABITAT	27
TABLEAU 13: PRINCIPALES REALISATIONS DANS LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE ET	
ARTISANALE	27
<b>TABLEAU 14</b> : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LA GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET LOC	
TABLEAU 15 : MOBILISATIONS PAR SOURCES DE FINANCEMENT	29
TABLEAU 16 : REPARTITION DES CONTRIBUTIONS DES ONG/AD ET FONDATIONS PAR SECTEUF	R DE
PLANIFICATION EN 2021	
TABLEAU 17: PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE SECTEUR « TRAVAIL, EMPLOI ET	
PROTECTION SOCIALE » EN 2021.	35
TABLEAU 18 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LA GOUVERNANCE ADMINISTRATIVE ET	
LOCALE EN 2021	36
TABLEAU 19 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE ET DES DRO	ITS
HUMAINS EN 2021	36
TABLEAU 20 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS L'EDUCATION ET LA FORMATION EN 202	137
TABLEAU 21 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE SECTEUR DE LA SANTE EN 2021	38
TABLEAU 22 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE SECTEUR « ENVIRONNEMENT, EAU ET	Γ
ASSAINISSEMENT » EN 2021	39
TABLEAU 23 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE SECTEUR INFRASTRUCTURES DE TRANSPO	
COMMUNICATION ET D'HABITAT EN 2021	40
TABLEAU 24 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE SECTEUR AGRO-SYLVO-PASTORAL EN 202	<i>1</i> 41
TABLEAU 25 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LA TRANSFORMATION INDUSTRIELLE ET	
ARTISANALE EN 2021	
TABLEAU 26 : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE SECTEUR « CULTURE, SPORT ET LOISIRS »	» EN
2021	
<b>TABLEAU 27</b> : PRINCIPALES REALISATIONS DANS LE COMMERCE ET LES SERVICES MARCHAND	OS EN
2021	
TABLEAU 28: SITUATION DES REMBOURSEMENTS DE LA TVA EN 2021 (EN F CFA)	
TABLEAU 29: REMBOURSEMENTS TRIMESTRIELS DE LA TVA, EN 2021	
TABLEAU 30 : ATTESTATIONS D'EXONERATION DELIVREES AUX ONG/AD PAR LA DGI E	
TABLEAU 31: EXONERATIONS ACCORDEES PAR LA DGD (EN FRANCS CFA)	
TABLEAU 32: LISTE DES DIX PREMIERES ONG BENEFICIAIRES EN 2021	
TABLEAU 33 :: LISTES DES AD EXONEREES PAR LA DGD EN 2021	
TABLEAU 34: CONTRIBUTION FINANCIERE DANS L'HUMANITAIRE 2017-2021	
<b>TABLEAU 35</b> : ASSISTANCE HUMANITAIRE DES ONG/AD ET FONDATIONS DANS L'EDUCATI	
2017 A 2021	
TABLEAU 36: REALISATIONS DANS LA SANTE DE 2017 A 2021	
TABLEAU 37 : REALISATIONS DANS LE DOMAINE DE L'EAU, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEN	
DE 2017 A 2021	
TABLEAU 38: REALISATIONS DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE DE 2017 A 20	)2163
TABLEAU 39: REALISATIONS DANS LE DOMAINE DU COMMERCE ET DE L'INSERTION	
PROFESSIONNELLE DE 2017 A 2021	
TABLEAU 40: REALISATIONS DANS LE DOMAINE DE L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE DE 20	
2021	64

TABLEAU 41: NOMBRE D'ENFANTS BENEFICIAIRES DU PROJET PESU PAR LOCA	LITE ET PAR SEXE
	67
TABLEAU 42: TYPE D'ENFANTS BENEFICIAIRES DU PROJET PESU PAR REGION .	

#### Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1: NOMBRE D'ONG/AD PAR GROUPE CIBLE D'INTERET EN 2021	22
GRAPHIQUE 2 : CONTRIBUTIONS DES ONG/AD ET FONDATIONS DE 2017 A 2021	28
GRAPHIQUE 3 : CONTRIBUTIONS DES 10 GRANDS BILATERAUX EN 2021 EN MILLIARDS FCFA	31
GRAPHIQUE 4: CONTRIBUTIONS DES MULTILATERAUX EN 2021 (EN MILLIARDS FCFA)	32
GRAPHIQUE 5 : LES 10 GRANDS PAYS CONTRIBUTEURS EN 2021 EN MILLIARDS FCFA	33
GRAPHIQUE 6 : REPARTITION (EN %) DES ONG/AD ET FONDATIONS PAR ORIGINE	59
<b>GRAPHIQUE 7</b> : PAYS D'ORIGINE DES ONG/AD ET FONDATIONS INTERVENANT DANS L'HUMANI'.	TAIRE
	60

#### **AVERTISSEMENT**

Pour des raisons diverses, certaines ONG/AD et Fondations ne parviennent pas à produire ou à transmettre leurs rapports d'activité et programmations dans les délais conformément à la réglementation en vigueur. Pour ces raisons, le présent rapport n'a pas pu capitaliser l'exhaustivité des interventions des ONG/AD et Fondations pour soutenir les efforts de développement du Burkina Faso. En effet, il a été élaboré sur la base de l'exploitation de 218 rapports et programmes d'activités reçus sur 370 rapports attendus. Les rapports exploités prennent en compte les ONG/AD et Fondations ayant signé la convention d'établissement et les associations nationales disposant de récépissés et ayant déposé leurs rapports.

#### SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	:	Activité Génératrice de Revenus
AIT	:	Autorisation d'Importation Temporaire
AN	:	Assemblée Nationale
ARFA : Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie		Association pour la Recherche et la Formation en Agroécologie
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest		
CICR	CICR : Comité International de la Croix Rouge	
CNIB	:	Carte Nationale d'Identité Burkinabè
COGES	:	Comité de Gestion
CODESUR	:	Conseil Départemental du Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CONASUR : Conseil National du Secours d'Urgence et de Réhabilitation		
COPROSUR	:	Conseil Provincial du Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CORESUR	:	Conseil Régional du Secours d'Urgence et de Réhabilitation
CREN	CREN : Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle	
CSPS	PS : Centre de Santé et de Promotion Sociale	
CVD : Conseil Villageois de Développement		
DCB : Direction de la Coopération Bilatérale		
DCE-APD : Direction de la Coordination et de l'Efficacité de l'Aide Publique a Développement		Direction de la Coordination et de l'Efficacité de l'Aide Publique au Développement
DCM : Direction de la Coopération Multilatérale		Direction de la Coopération Multilatérale
DGCOOP : Direction Générale de la Coopération		
DGD	DGD : Direction Générale du Développement/Belgique	
DGD	:	Direction Générale de la Douane
DGEP	:	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DGI	:	Direction Générale des Impôts
DP-ONG	DP-ONG : Direction du partenariat avec les ONG	
EAE	EAE : Espaces Amis des Enfants	
EHCVM	:	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	EMC : Enquête Multisectorielle Continue	
FCFA	CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine	
FDS	:	Forces de Défense et de Sécurité

FNS-RS	:	Fonds National de Solidarité et de Résilience Sociale		
IEP	:	Institut pour l'Economie et la Paix		
IT	:	Importation Temporaire		
MAAC				
MASSN	MASSN : Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale			
MATD	:	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation		
MEF	MEF : Ministère de l'Economie et des Finances			
MEFP : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective				
MENAPLN	•	Ministère de l'Education Nationale et de la Promotion des Langues Nationales		
MFSNFAH	:	Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de l'Action humanitaire		
MJDHPC	•	Ministère en charge de la justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique		
OBC	•	Organisation à Base Communautaire		
OCADES	:	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité		
ОСНА	CHA : Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies			
ODE	E : Office de Développement des Eglises Evangéliques			
OEV	EV : Orphelins et Enfants Vulnérables			
ONG/AD : Organisations non gouvernementales/Associations de développement				
ONPGC : L'Observatoire National de Prévention et Gestion des Conflits Communautaires				
OSC : Organisation de la Société Civile				
PARAH	PARAH : Projet d'Appui à la Résilience des Populations Affectées par la Crise Humanitaire			
PASP	•	Production Agro-Sylvo-Pastorale		
PDI	:	Personnes Déplacées Internes		
PFNL	•	Produits Forestiers Non Ligneux		
PIB	PIB : Produit Intérieur Brut			
PM	PM : Premier Ministère			
PNDES	PNDES : Plan national de Développement économique et social			
PRES	PRES : Présidence			
PRIAN-PDI	•	Projet de résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Personnes Déplacées Internes		
PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers		

PUS	:	Programme d'Urgence pour le Sahel	
PV/VIH	PV/VIH : Personne Vivant avec le Virus de l'Immunodéficience Humaine		
RCO	RCO : Rapport sur la Contribution des ONG/AD et Fondations		
RSU	SU : Registre Social Unifié		
SNU	:	Système des Nation Unies	
SONAGESS	:	Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire	
SPONG	:	Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales	
TEPS	TEPS : Travail, Emploi et Protection Sociale		
THIMO	Contraction : Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre		
TTC	: Toutes Taxes Comprises		
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée		
UA	A : Union Africaine		
UE	UE : Union Européenne		
UNITAID	UNITAID : Organisation International d'Achat des Médicaments		
USA	USA : United States of America		
VBG	VBG Violences Basées sur le Genre		
VIH	: Virus de l'Immunodéficience Humaine		

#### **RESUME**

Le Rapport sur la contribution des ONG/AD et Fondations au développement du Burkina Faso est élaboré en vue de capitaliser les interventions de l'ensemble de ces acteurs associatifs qui participent activement aux côtés de l'Etat à la mise en œuvre des politiques publiques. Ainsi, au cours de l'année 2021, malgré les crises sanitaire et sécuritaire persistantes, les ONG/AD et Fondations ayant transmis régulièrement leurs rapports ont investi 179,61 milliards FCFA prioritairement dans les secteurs sociaux (116 milliards F CFA). Leurs interventions ont fortement contribué à la réalisation des objectifs du premier Axe du PNDES « Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix » à travers l'action humanitaire et la protection sociale des populations victimes des attaques terroristes et des déplacés internes. De 2017 à 2021, période couverte par le thème traité du présent rapport portant sur la « Contribution des ONG/AD et Fondations au renforcement de l'action humanitaire au Burkina Faso : état des lieux, défis et perspectives », les organisations associatives ont investi 12,63 milliards principalement dans les régions du Centre-Nord, du Sahel, de l'Est et du Nord. Elles ont développé des initiatives en vue de soutenir et de renforcer la résilience des PDI et des populations affectées

#### **METHODOLOGIE**

Le Rapport sur la contribution des Organisations non gouvernementales/Associations de Développement et Fondations (RCO-ADF) est un document qui présente non seulement la situation des contributions financières, mais également les réalisations physiques des ONG/AD et Fondations au cours de l'année 2021.

Il a été élaboré par un comité de rédaction pluridisciplinaire placé sous la supervision de Monsieur **Inoussa OUIMINGA**, Directeur Général de la Coopération, et composé des membres ci-après :

- Alimatou ZONGO/KABORE, Directrice du Partenariat avec les ONG;
- **Arlette Pulchérie SOMDA/YERBANGA**, Chef de Service de la promotion du partenariat et du suivi des investissements (DP-ONG/DGCOOP);
- **Boureima TAO**, Chef de Service des Etudes et de l'Orientation (DP-ONG/DGCOOP) ;
- **Delphine Marie Flavia HIEN/DIBOULO**, Chef de Service de la Promotion de Programme de Coopération décentralisée (DP-ONG/DGCOOP);
- **Eric Sibiri BOURGOU**, Chef de Service de la Législation et des Accords de Partenariat (DP-ONG/DGCOOP);
- **Hézita OUATTARA /SERE**, Chargée de la promotion du partenariat et du suivi des investissements (DP-ONG/DGCOOP) ;
- Noëlie W. BASSINGA/ZAGRE, Chargée de la promotion du partenariat et du suivi des investissements (DP-ONG/DGCOOP);
- Aïssata OUEDRAOGO, Chargée des Etudes et de l'Orientation ;
- Yahaya OUEDRAOGO, Statisticien (DP-ONG/DGCOOP);
- Valentin NIODOGO, Chargé de la Législation et des Accords de Partenariat (DP-ONG/DGCOOP);
- Corétimi DAO/SANFO, Chargée de la Législation et des Accords de Partenariat (DP-ONG/DGCOOP);
- **Inès Edwige ZONGO/THIOMBIANO,** Chargée de la Législation et des Accords de Partenariat (DP-ONG/DGCOOP)
- **Hassana YELBY,** Assistante de direction (DP-ONG/DGCOOP);
- Tegawindé Germain NANA, Chargé d'Etudes (DSEPES/DGEP);
- Fatoumata KABORE, Chargée de programme (DCM/DGCOOP) ;
- Madeleine ZOUNGRANA/SAMA, Chargée de programme (DCB/DGCOOP);
- Rosalie Raïssa SANOU/OUEDRAOGO, Chargée d'études (DCE-APD/DGCOOP) ;
- Sogossi SANOU, Chef de Service Financier et Matériel (SFM/DGCOOP);
- **Aubin ZIBA**, Chef de Service Etudes et Analyses (DGESS/MEFP) ;
- **Mahamadi KINDO**, Chef de service Coopération et réglementation (DGESS/MFSNFAH);
- **Antoine KONKOBO,** Chargé de Suivi-évaluation (OCADES Caritas Burkina).

Le processus d'élaboration du présent rapport a suivi plusieurs étapes qui sont :

- le choix du thème à traiter en lien avec les priorités de développement et l'actualité ;
- l'élaboration des termes de référence et du chronogramme global des travaux ;
- l'actualisation du canevas de collecte des données et la formation des représentants des ONG/AD et Fondations sur son remplissage ;
- la collecte des données qui a été faite à partir des informations socio-économiques collectées sur la base des rapports et programmes d'activités de 218 ONG/AD et Fondations ;
- la tenue de deux ateliers techniques de saisie des données qui ont permis de saisir les données socioéconomiques contenues dans les rapports 2021, les programmes 2022–2023 dans un classeur Excel conçu à cet effet, dénommé « Masque RCO »;
- le traitement et l'analyse des données qui ont consisté à faire une synthèse sous forme de tableaux des informations par groupe cible, par type de personnel, par source de financement, par montants investis, programmés ainsi que les réalisations physiques par secteur de planification, par région, province, commune et sous forme de graphiques et figures;
- l'élaboration du draft 0 du rapport par le comité de rédaction ;
- la tenue d'un atelier de finalisation du projet de rapport ;
- la validation lors d'un atelier national par l'ensemble des acteurs suivie de la finalisation du rapport et sa diffusion auprès des acteurs.

Par ailleurs, le processus de rédaction a été émaillé de difficultés dont les principales sont liées au non-respect du délai réglementaire de transmission des rapports annuels et programmes d'activités (qui entrainent la production tardive du rapport), à la non désagrégation de certaines données et à l'incohérence de certaines informations fournies par les ONG/AD et Fondations.

#### INTRODUCTION GENERALE

Les ONG/AD et Fondations sont des partenaires privilégiés dans la lutte contre la pauvreté. Elles apportent leurs contributions dans la mise en œuvre des politiques et stratégies publiques de développement. De ce fait, elles interviennent dans tous les secteurs de développement par la réalisation de projets et programmes au profit des populations vulnérables dans toutes les régions du Burkina Faso.

Depuis 2015, le Burkina Faso est confronté à une crise sécuritaire qui impacte négativement la mise en œuvre de certains projets et programmes de développement de l'Etat. Cette crise a entrainé une dégradation continue des conditions de vie des populations avec pour corollaire des déplacements massifs des populations et des besoins humanitaires importants à satisfaire. C'est dans ce contexte sécuritaire doublé de la crise sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 que les ONG/AD et Fondations ont renforcé leurs interventions dans les zones fortement touchées.

Par ailleurs, la mise en œuvre des projets et programmes de développement de ces acteurs est autorisée par une convention d'établissement signée entre le gouvernement et les ONG/AD et Fondations qui leur confère des droits et des obligations. Ainsi, chaque année, ils sont astreints à la transmission de leurs rapports et programmes d'activités qui permettent non seulement le suivi de leurs interventions mais également leur capitalisation à travers l'élaboration du rapport sur la contribution des ONG /AD et Fondations.

Ce rapport synthétise d'une part, les données physiques et financières des rapports annuels d'activités de ces organisations et d'autre part, fait une analyse critique des actions menées et celles programmées.

Pour l'année 2021, il traite du thème portant sur la : « Contribution des ONG/AD et Fondations au renforcement de l'action humanitaire au Burkina Faso : état des lieux, défis et perspectives ». Ce choix a été motivé par le contexte lié à la crise sécuritaire et le besoin de donner plus de visibilité aux actions menées par les ONG/AD et Fondations en réponse aux besoins humanitaires.

Le présent rapport s'articule autour de deux (2) grandes parties qui se présentent comme suit : (i) Contribution des organisations non gouvernementales, des associations de développement et des fondations à la mise en œuvre des politiques publiques et (ii) Contribution des ONG/AD et Fondations au renforcement de l'action humanitaire au Burkina Faso : état des lieux, défis et perspectives.

# PREMIERE PARTIE: CONTRIBUTION DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES, DES ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT ET FONDATIONS A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Les actions de développement des ONG/AD et Fondations sont menées dans tous les secteurs de planification et couvrent tout le territoire national malgré le contexte sécuritaire difficile. Ces actions contribuent à la mise en œuvre des politiques de developpement de l'Etat à travers la réalisation des projets/programmes de développement. Avant d'aborder la contribution de ces acteurs à la mise en œuvre des politiques publiques, il sied de présenter brievement le contexte socio-économique de l'année considérée dans lequel leurs actions sont menées.

#### Chapitre I: APPERCU DU CONTEXTE SOCIOECONOMIQUE EN 2021

La reprise économique mondiale se poursuit, malgré une résurgence de la pandémie de la COVID-19 qui pose des difficultés singulières aux pouvoirs publics. En dépit de la faible pluviométrie, l'économie burkinabè a connu une forte reprise en 2021 grâce à un rebond des services et une progression constante des exportations aurifères.

#### I La reprise de l'activité économique mondiale

L'activité économique qui avait été plombée en 2020 par la pandémie de la COVID-19 a repris en 2021 malgré les restrictions à la mobilité, les fermetures de frontières et les conséquences sanitaires des différents variants de cette pandémie qui ont pesé sur la croissance économique.

Ainsi, selon le FMI<sup>1</sup>, la croissance économique en 2021 au niveau mondial s'établirait à 5,9% contre une décélération de 3,1% en 2020. La reprise au niveau mondial de l'activité économique est due essentiellement aux avancées dans le domaine de la vaccination ainsi que la poursuite de la mise en œuvre des mesures de soutien budgétaires et monétaires. Cette performance est surtout tirée par le dynamisme économique des pays émergents d'Asie et, en partie, par celui des pays avancés.

Dans les pays émergents et en développement, l'activité économique a enregistré la plus forte reprise avec un taux de croissance de 6,5% contre une baisse de 2,0% en 2020. La croissance dans ces économies en 2021 s'est fortement appuyée sur la performance économique des pays émergents d'Asie dans lesquels il faut noter une croissance de l'ordre de 7,2%. La reprise économique dans cette partie du monde a été tirée par l'Inde (9,0% contre -7,3% en 2020) et la Chine (8,0% contre 2,3% en 2020).

Dans les pays avancés, l'activité économique a enregistré une croissance de l'ordre de 5,0% alors qu'elle a connu une contre-performance de -4,5% en 2020. Cette croissance en 2021 est portée par le dynamisme de l'activité économique du Royaume-Uni (7,2% contre -9,4% en 2020), celui des États-Unis (5,6% contre -3,4% en 2020) et celui de la zone euro (5,2% contre -6,3% en 2020). Elle s'explique en grande partie par les mesures de soutien budgétaires supplémentaires prises dans ces grandes économies, l'adaptation continue de l'activité économique à une mobilité réduite et l'efficacité des mesures prises par les autorités, notamment la vaccination, pour assurer un retour à la normale.

En Afrique subsaharienne, l'activité économique a connu aussi une reprise avec un taux de croissance de l'ordre de 4,0% contre une contraction de 1,7% en 2020. Cette reprise est tirée par les deux grandes économies de la zone qui sont l'Afrique du Sud (5,3% contre -7,0% en 2020) et le Nigeria (3,1% contre -1,9% en 2020). Elle est alimentée par la hausse des cours des matières premières, l'assouplissement des mesures mises en place pour lutter contre la pandémie de la covid-19, l'amélioration du commerce et des conditions financières au plan mondial.

Au niveau de l'UEMOA, la croissance économique en 2021 s'est située à 5,5% contre 1,8% en 2020. Les effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des États membres de l'Union se sont nettement atténués. La tendance haussière de la croissance économique est favorisée par la reprise au niveau mondial et la mise en œuvre par les États membres, de leurs activités de relance qui ont permis de tirer à la hausse les demandes intérieure et extérieure.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Perspectives de l'Economie mondiale (janvier 2022)

#### II La résilience de l'économie nationale

L'année 2021 a été marquée par une forte croissance estimée à 6,9% (4,0% par habitant). Cela s'explique par un rebond des services (+10,4%) et une progression constante des exportations aurifères. En revanche, du fait de la faible pluviométrie, la production agricole a connu une baisse avec pour conséquence une contraction de 4,1 % dans le secteur primaire.

Le PIB nominal s'est établi à 10 802,4 milliards FCFA contre 10 153,6 milliards FCFA en 2020, enregistrant ainsi une croissance du PIB réel de 6,9% en 2021 contre 1,9% en 2020.

La forte demande intérieure induite par la croissance économique observée en 2021, combinée à des effets de congestion sur les chaînes mondiales d'approvisionnement tout le long de l'année, a conduit à une inflation record (depuis 10 ans).

En effet, le taux d'inflation en moyenne annuelle est ressorti à 3,9% à fin décembre 2021 contre 1,9% à fin décembre 2020. Cette augmentation du niveau général des prix à la consommation est due à la flambée des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées. La hausse des prix des produits alimentaires s'explique par l'impulsion des prix des céréales non transformées, des pâtes alimentaires, de la viande, du lait, de la volaille, des agrumes et des fruits secs et noix.

Sur le plan socioéconomique, le pays en 2021 a connu un contexte difficile marqué par une campagne agro-pastorale quelque peu défavorable et par la persistance de la pandémie de la COVID-19 et surtout des attaques terroristes qui ont entraîné un déplacement interne de populations.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), tout le long de l'année 2021, le Burkina Faso a connu une augmentation continue de la violence impactant prioritairement des personnes civiles (717 victimes civiles sur un total de 2354). De nouvelles régions ont été touchées par la crise sécuritaire au cours de 2021 (région des cascades et du Sud-Ouest). L'ensemble de ces incidents ont poussé 1 579 976<sup>2</sup> personnes à quitter leurs foyers. Malgré le contexte d'accès difficile, les acteurs humanitaires ont su s'adapter notamment par la combinaison de plusieurs stratégies et le dialogue avec toutes les parties en présence.

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Rapport de situation du CONASUR au 31 décembre 2021

#### CHAPITRE II: CARTOGRAPHIE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET ASSOCIATIONS DE DEVELOPPEMENT ET FONDATIONS INTERVENANT AU BURKINA FASO

La cartographie présente le profil et l'évolution des contributions au développement des ONG/AD et Fondations au Burkina Faso.

#### I Profil des ONG/AD et Fondations

Le profil des ONG/AD et Fondations est dréssé à partir de leur nombre et origine, de leur concentration par région, de leurs secteurs d'intervention, des modalités d'intervention, des principaux groupes cibles, de la création d'emplois et des sources de financement.

#### 1. Nombre et origine

Les actions de développement des ONG/AD et Fondations inscrites dans la base de données de la DPONG sont en grande partie mises en œuvre par les ONG étrangères représentant 87,03% du nombre total des ONG intervenant au Burkina Faso en 2021.

Cette forte présence des ONG étrangères pourrait s'expliquer par le fait que le Burkina Faso est un pays où les besoins humanitaires s'accroissent de plus en plus avec la situation des déplacés internes. Elle pourrait aussi s'expliquer par l'existence d'une législation favorable et des relations historiques entretenues avec les autres pays.

Le tableau suivant fait le récapitulatif des données.

<u>Tableau 1</u>: ONG/AD et Fondations disposant de convention d'établissement au 31 décembre 2021

Туре	Nombre	Proportion en %
Etrangères	322	87,03
Nationales	48	12,97
Total	370	100,00

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG, AOUT 2022

La répartition par pays d'origine classe la France et les Etats-Unis d'Amérique respectivement en première et deuxième position tout comme en 2020.

Le Burkina Faso occupe encore la troisième place avec 48 organisations en 2021. 32 pays ont entre 1 et 4 ONG/AD et fondations présentes dans le pays.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ONG/AD et Fondations par pays.

<u>Tableau 2</u>: Répartition du nombre d'ONG/AD et Fondations par pays d'origine en 2021

PAYS D'ORIGINE	NOMBRE D'ONG	PAYS D'ORIGINE	NOMBRE D'ONG
FRANCE	75	SUEDE	2
USA	61	TURQUIE	2
BURKINA FASO	48	AFRIQUE DU SUD	1
ITALIE	37	BENIN	1
SUISSE	30	CAMEROUN	1
ROYAUME UNI	14	SLOVENIE	1
ALLEMAGNE	14	HOLLANDE	1
BELGIQUE	12	IRLANDE	1
CANADA	12	ISLANDE	1
ESPAGNE	9	JAPON	1
PAYS-BAS	8	MALI	1
DANEMARK	4	NIGERIA	1
ARABIE SAOUDITE	3	NORVEGE	1
AUTRICHE	3	OUGANDA	1
COTE D'IVOIRE	3	PAKISTAN	1
KOWEIT	3	POLOGNE	1
NIGER	3	QATAR	1
SENEGAL	3	REGIONAL/COMMUNAUTERE	1
AUSTRALIE	2	TCHAD	1
COREE DU SUD	2	TOGO	1
LUXEMBOURG	2	TOTAL	370

#### 2. Concentration des interventions par région en 2021

Les interventions des ONG/AD et fondations sont inégalement réparties sur le territoire national avec une forte concentration au Centre (101), Centre-Nord (57) et Nord (50). Il faut noter que la région du Nord a connu une baisse du nombre des ONG/AD et fondations en 2021 comparativement à 2020. Cette situation pourrait s'expliquer par la crise sécuritaire dans cette région qui a entrainé une réorientation des interventions de certaines ONG vers d'autres régions ou l'abandon par certaines organisations de développement. En ce qui concerne la région du Centre-Nord, la légère augmentation du nombre d'ONG traduirait un besoin humanitaire croissant. La forte concentration des ONG/AD et Fondations dans la région du Centre pourrait s'expliquer par le fait que certaines activités des projets/programmes y sont menées, bien que les bénéficiaires soient issus d'autres régions.

Quant aux régions du Sud-Ouest et des Cascades, elles enregistrent chacune moins de 20 ONG intervenant dans ces zones, ce qui peut être jugé faible en termes de couverture des besoins des populations. Du reste, 8 régions enregistrent entre 22 et 42 ONG intervenant dans leurs zones.

Le tableau ci-dessous présente le nombre des ONG/AD et Fondations par région.

Tableau 3 : répartition des ONG/AD et Fondations par région

REGIONS	NOMBRE D'ONG
CENTRE	101
CENTRE-NORD	57
NORD	50
CENTRE-OUEST	42
HAUTS-BASSINS	38
SAHEL	36
CENTRE-EST	34
PLATEAU CENTRAL	34
BOUCLE DU MOUHOUN	29
EST	28
CENTRE-SUD	22
CASCADES	18
SUD-OUEST	14

#### 3. Secteurs d'intervention

Les actions menées par les ONG/AD et Fondations dans le cadre de la mise en œuvre de leurs programmes de développement touchent tous les secteurs socio-économiques dont l'éducation, la santé, l'hydraulique et l'assainissement, l'agriculture et l'élevage, la défense des droits humains, l'environnement, eau et assainissement.

#### 4. Modalités d'intervention

Diverses méthodes d'intervention sont utilisées par les ONG/AD et Fondations pour la mise en œuvre de leurs actions de développement, soit de façon directe (réalisation d'infrastructures, assistance humanitaire, renforcement de capacités, les plaidoyers et le suivi des politiques publiques, etc.), soit de façon indirecte (partenariat avec d'autres associations, fondations internationales ou locales). Elles font également recours à l'approche participative et globale.

#### 5. Principaux groupes cibles

L'exécution des programmes de développement des ONG/AD et Fondations implique plusieurs categories de béneficiaires qui constituent les groupes cibles de leurs interventions.

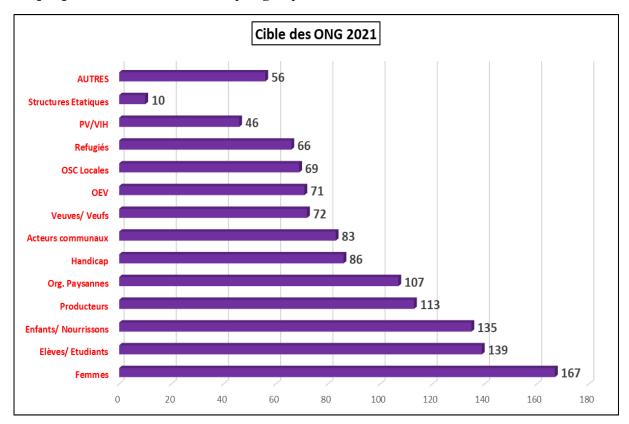
Les femmes sont les cibles privilégiées de ces organisations qui les considèrent comme des actrices importantes du développement. En 2021, elles occupent le premier rang des bénéficiaires des interventions des ONG/AD et Fondations tout comme en 2020.

Le secteur de l'éducation et formation connait l'afflux de nombreuses ONG/AD et Fondations soucieuses d'accompagner le système éducatif. Ainsi, les élèves et étudiants viennent en deuxième position des cibles comme en 2020 avec 139 ONG/AD et Fondations intervenant dans ce secteur.

La troisième place est occupée par le groupe cible « enfants et nourrissons » qui constitue une couche sociale vulnérable avec 135 ONG/AD et Fondations qui ont mené des actions à leur profit. Il faut noter que les agents publics constituent le groupe cible le moins touché par les interventions des ONG/AD et Fondations.

La situation est donnée par le graphique suivant.

Graphique 1: Nombre d'ONG/AD par groupe cible d'intérêt en 2021



#### 6. Situation du personnel des ONG/AD et Fondations en 2021

Le personnel employé par les ONG/AD et Fondations pour la mise en œuvre de leurs programmes de développement est composé de salariés et de volontaires expatriés et de nationaux. Au total, 12 935 salariés nationaux ont été employés en 2021 contre 10 662 en 2020, soit une hausse de 21,32%. Cette situation est fort appréciable car elle montre que les ONG/AD et Fondations contribuent à la création d'emplois pour les burkinabè. Cependant, il est à noter que des contentieux sont souvent portés devant l'inspection du travail pour des licenciements abusifs.

Le nombre de volontaires est quant à lui est estimé à 1144.

Le tableau ci - dessous montre la situation détaillée du personnel.

<u>Tableau 4</u>: Situation du personnel des ONG/AD et Fondations en 2021

2021		NATIO	ONAUX		E	XPA	<b>TRIES</b>	S	VOLONTAIRES			
Type	Perma	anents	Tempo	raires	Pern n	nane ts	Tem ire	-	Natio	naux	Expa	triés
Sexe	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F
Sous- Total	6474	3706	1867	888	316	304	43	33	662	352	69	61
Total	10	180	2 7	55	62	20	7	6	1 02	14	13	80

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG, AOUT 2022

En 2021, 16 organisations ont employé chacune plus de 201 personnes, 17 ont un effectif compris entre 100 et 200 employés, 37 emploient un personnel dont l'effectif est compris entre 51 et 99 et 168 organisations disposent d'un effectif compris entre 0 et 50 personnes.

Les détails sont contenus dans le tableau ci-après.

<u>Tableau 5</u>: Taille du personnel des ONG/AD et Fondations en 2021

Effectif du personnel	Nombre d'ONG/AD et Fondations
201 et plus	16
100 à 200	17
51 à 99	37
0 à 50	168

#### 7. Sources de financement des ONG/AD et Fondations

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes de développement au profit des populations, les ONG/AD et Fondations mobilisent des ressources à travers plusieurs sources qui sont :

- les ressources propres constituées des fonds provenant de leur siège, des cotisations des membres ou d'activités génératrices de revenus ;
- les ressources provenant des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux entretenant ou non des rapports de coopération avec les Etats ;
- l'Etat, à travers les facilités fiscales et douanières accordées aux ONG/AD et Fondations, les subventions et la contractualisation pour certaines activités ;
- les financements endogènes qui sont des contributions des communautés bénéficiaires (agrégats, main d'œuvre, numéraires);
- les dons privés provenant d'entreprises privées et de particuliers.

### II- Aperçu des réalisations physiques et des contributions financières des ONG/AD et Fondations

Les réalisations physiques et les contributions financières des ONG/AD et Fondations sur les cinq dernières années sont importantes et visibles à travers neuf (9) secteurs de planification.

#### 1. Des réalisations physiques

Sur la période 2017-2021, les interventions des ONG/AD et Fondations ont consisté à la réalisation d'infrastructures et à des appuis divers.

#### a) Secteur « Education et formation »

Les réalisations au cours de la période 2017-2021 dans le domaine de l'éducation et de la formation sont assez importantes. Ainsi, 237 établissements scolaires et 932 salles de classes ont été construits et 949 centres d'alphabétisation ouverts. Aussi, 43 027 apprenants ont bénéficié du programme d'alphabétisation mis en œuvre, 429 047 parrainages, 34 071 enseignants ont été formés et 20 575 jeunes ont bénéficié d'une formation professionnelle.

Le tableau ci-après récapitule les données y relatives.

Tableau 6 : Principales réalisations dans l'éducation et la formation

<b>Education et Formation</b>	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Etablissements scolaires	51	17	43	14	112	237
Salles de classe	225	138	326	41	202	932
Centres d'alphabétisation ouverts	28	62	381	382	96	949
Apprenants alphabétisés	1 179	10 311	7 217	2 550	21 770	43 027
Elèves parrainés	34 815	26 907	54 622	275 035	37 668	429 047
Enseignants Bénéficiaires de formation	1 847	4 809	4 042	12 341	11 032	34 071
Jeunes bénéficiaires de formation professionnelles	4 122	12 456	30 185	2 130	1 867	20 575

#### b) Secteur « Santé »

Dans le domaine de la santé, on enregistre 61 Centres de santé et de promotion sociale (CSPS) et 23 unités médicales construits pour le bien-être des populations. Également 5 641 669 personnes ont bénéficié de prise en charge sanitaire, 184 946 agents de santé ont été formés et 8 648 358 personnes ont pris part à des séances de sensibilisation sur des questions de santé publique.

Les données détaillées sont récapitulées dans le tableau suivant.

<u>Tableau 7</u>: Principales réalisations dans la santé

Santé	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
CSPS	4	5	40	3	9	61
Unités médicales	7	6	2	3	5	23
Prise en charge sanitaire	178 579	130 956	277 424	1 096 803	3 957 907	5 641 669
Agents de santé bénéficiaires de formation	107 690	651	12126	19 003	45 476	184 946
Personnes sensibilisées sur la santé (VIH/SIDA, SSR, Covid)	20 604	222 730	248 443	7 916 702	239 879	8 648 358

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG, AOUT 2022

#### c) Secteur « Production agro-sylvo-pastorale »

L'accompagnement des producteurs au cours de la période 2017-2021 dans ce secteur a consisté d'une part, en la réalisation de 7 594 fosses fumières, en l'aménagement de 25 987 ha de terre cultivables, à la formation de 387 998 producteurs et 5 015 groupements. D'autre part, 912 unités d'élevage ont été mises en place et 1 739 personnes ont bénéficié de bétail pour embouche. Cet accompagnement a permis d'améliorer la production agricole et pastorale et contribuer à la lutte contre la déforestation et l'érosion des sols.

Par ailleurs 5 009 points d'eau maraîchers et pastoraux (forages, puits, boulis) ont été réalisés.

Le tableau ci-dessous présente les principales réalisations dans ce secteur.

<u>Tableau 8</u>: Principales réalisations dans la production agro-sylvo-pastorale

Production Agro-Sylvo- Pastorale		2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Fosses fumières		3334	850	1 363	1 909	138	7 594
Aménagement de terres cultivables (ha)		632	873,25	3631,4	801,7	20 048,25	25 987
Bénéficiaires	Producteurs	9 672	6 770	18 642	151 387	201 527	387 998
formation	Groupements	12	252	3706	1 020	25	5 015
Unités d'élevage mises en place		41	458	340	71	-	910
Bénéficiaires de b embouche	étail pour	100	835	60	370	374	1 739
	Points d'eau maraîchers et pastoraux (Forages, puits, boulis)		85	52	4 826	-	5 009

#### d) Secteur « Environnement, Eau et Assainissement »

Le secteur de l'Environnement, Eau et Assainissement a connu la réalisation d'infrastructures hydrauliques et sanitaires, des séances de renforcement de capacités et des campagnes de reforestation sur la période concernée. En effet, 948 019 arbres ont été mis en terre, 668 953 plants d'arbre ont été produits et 6 437 ha de sites anti érosifs ont été aménagés. Pour régler le problème d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement, 5 887 points d'eau potable ont été construits et 8 714 réhabilités. Des latrines au nombre de 60 265 ont été construites au profit des écoles, des CSPS, des familles et du public. En outre, 152 740 kits d'hygiène ont été distribués à des personnes nécessiteuses et 518 acteurs ont bénéficié de renforcement de capacités.

Les données y relatives sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

<u>Tableau 9</u>: Principales réalisations dans l'environnement, l'eau et l'assainissement

Environnement, I Assainissement	Eau et	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Arbres plantés		57 677	106 228	571 164	117 600	95 350	948 019
Sites anti érosifs aménagés (en ha)		1056	212	663	2 222	2 284	6 437
Plants d'arbre pr	Plants d'arbre produits		521 200	10	54 175	61 755	668 953
Points d'eau	Construits	317	572	472	2 053	2 473	5 887
potable	Réhabilités	374	376	232	347	7 385	8 714
Latrines (Scolaire CSPS, Familiales)	· • · · ·	11 837	6 856	25 912	72	15 588	60 265
Kits d'hygiène octroyés		544	26632	8 377	26 299	90 888	152 740
Bénéficiaires de r de capacités	Bénéficiaires de renforcement		250			208	518

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG, AOUT 2022

#### e) Secteur « Travail, emploi et protection sociale »

De 2017 à 2021, 1 464 137 personnes vulnérables ont bénéficié de prises en charge économique, vestimentaire, nutritionnelle et sanitaire. Du fait de l'insécurité que connait le pays depuis plusieurs années, le nombre de personnes déplacées internes ne cesse de croitre, expliquant une augmentation considérable de personnes vulnérables depuis 2018.

Le tableau ci-après retrace les données capitalisées dans le secteur.

<u>Tableau 10</u>: Principales réalisations dans le travail, l'emploi et la protection sociale

Travail, Emploi et Protection Sociale	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Nombre de personnes prises en charge	8 568	41 898	290 767	682 828	440 076	1 464 137

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG, AOUT 2022

#### f) Secteur « Commerce et services marchands »

Les ONG/AD et Fondations ont beaucoup contribué dans le domaine de la création de richesses au profit des populations. De 2017 à 2021, ce sont au total 19 148 producteurs et 1 005 groupements qui ont bénéficié de micro crédit. Par ailleurs, 27 113 producteurs ont bénéficié d'un appui pour la commercialisation de leurs produits et de sessions de formation en AGR au profit de 24 434 producteurs et 1 092 groupements. Egalement 2 387 AGR ont été menées.

Le tableau suivant donne l'état des contributions dans ce secteur.

<u>Tableau 11</u>: Principales réalisations dans le commerce et les services marchands

Commerce et Services Marchands		2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Bénéficiaires de Micro	Producteurs	2 858	124	10 090	3 962	2 114	19 148
crédit	Groupements	594	187	12	212		1 005
	Producteurs Bénéficiaires d'appui pour commercialisation de produits		540	8 029	18 000	505	27 113
Bénéficiaires de	Producteurs	386	300	6 084	1 721	15 943	24 434
formation en AGR	Groupements	-	-	1	1 049	42	1 092
AGR mises en place		100	1272	-	-	1015	2 387

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG, AOUT 2022

#### g) Secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »

De 2017 à 2021, 55 logements ont été réalisés au profit d'enseignants, d'agents de santé, d'étudiants et de personnes vulnérables.

Le tableau ci-après récapitule les données y relatives.

<u>Tableau 12</u>: Principales réalisations dans les infrastructures de transport, de communication et d'habitat

Infrastructures de Transport, de Communication et d'habitat	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Logements réalisés	17	11	3	21	3	55

#### h) Secteur « Transformation industrielle et artisanale »

Les jeunes et les femmes ont bénéficié de l'accompagnement des ONG/AD et Fondations dans ce secteur à travers la formation, la mise en place d'unités de transformation de produits locaux, la réalisation de foyers améliorés et de biodigesteurs. Ainsi, 1 826 Unités de transformation de produits locaux ont été mises en place, 1 566 femmes formées, 557 biodigesteurs et 3 036 foyers améliorés réalisés.

Les données détaillées sont récapitulées dans le tableau suivant.

<u>Tableau 13</u>: Principales réalisations dans la transformation industrielle et artisanale

Transformation Industrielle et Artisanale	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Unités de transformation de produits locaux	14	1	1164	601	46	1826
Formation des femmes	128	1092	145	70	131	1566
Biodigesteurs réalisés	12	492	47	-	6	557
Foyers améliorés réalisés	1660	964	204	-	208	3036

**Source**: MEFP/DGCOOP/DP-ONG, AOUT 2022

#### i) Secteur « Gouvernance administrative et locale »

Pour ce secteur, les interventions ont consisté essentiellement au renforcement des capacités de 14 604 membres de groupements, 12 912 membres de CVD, 16 843 membres d'Organisations à base communautaire (OBC), 7 753 personnels d'ONG, 5 156 membres COGES, 43 855 membres d'OSC locales, 56 256 acteurs communaux et 1 946 agents de l'administration publique, notamment sur le rôle des acteurs locaux et le leadership.

Les données détaillées sont récapitulées dans le tableau suivant.

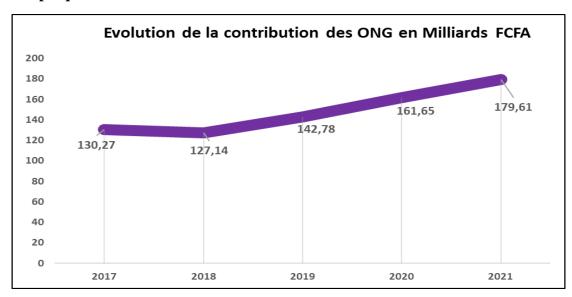
<u>Tableau 14</u>: Principales réalisations dans la gouvernance administrative et locale

Gouvernance Administrative et Locale	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
Groupements	549	612	85	1 603	200	3 049
<b>Membres de Groupements</b>	244	-	7476	6 515	369	14 604
CVD	19	40	1	288	100	448
Membres CVD	16	169	767	10 200	1 760	12 912
OBC	-	-	3	50	1400	1453
Membres OBC	3 966	2 384	-	10 396	97	16 843
Personnel d'ONG	4	22	12	2 675	5 040	7 753
COGES	1	212	254	350	15	832
Membres COGES	-	16	2 862	2 197	81	5 156
OSC locales	-	1	1 838	1 307	160	3 306
Membres d'OSC locales	-	261	1 801	40 418	1 375	43 855
Acteurs municipaux	264	4 068	2 418	49 362	144	56 256
Agents de l'Administration publique	201	160	401	503	681	1 946

#### 2. Des contributions financières

Les contributions financières des ONG/AD et Fondations dans la mise en œuvre des politiques publiques sont globalement appréciables. Elles ont contribué au profit de tous les secteurs socioéconomiques de développement dans la majeure partie du territoire. De 2017 à 2021, la contribution a une tendance ascendante. En 2021, elle a atteint 179,61 milliards FCFA.

**Graphique 2**: Contributions des ONG/AD et Fondations de 2017 à 2021



Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG, AOUT 2022

## CHAPITRE III: INTERVENTIONS DES ONG/AD ET FONDATIONS AU BURKINA FASO

Les ONG/AD et Fondations réalisent au profit des populations burkinabè, des projets et programmes sur l'ensemble du territoire. Pour la mise en œuvre de ces projets/programmes, elles mobilisent d'importantes ressources financières provenant de diverses sources.

Dans ce chapitre, l'accent sera mis sur les efforts déployés par les ONG/AD et Fondations pour accompagner l'Etat burkinabè dans la mise en œuvre des politiques publiques. Il capitalise l'ensemble des données renseignées par les ONG/AD et Fondations pour 2021. Aussi, il est relevé dans cette partie, des variations de la contribution des ONG/AD et Fondation par rapport à l'année 2020. Les principales raisons de ces variations (tendances haussières et baissières) se situeraient à 3 niveaux :

- Le manque de constance dans la transmission des rapports par certains acteurs, ce qui complique le suivi régulier de leurs projets ;
- L'arrivée de nouveaux acteurs : en 2021, le Ministère en charge des finances a enregistré
   23 nouvelles ONG/AD et Fondations, ce qui pourrait justifier une augmentation de la masse de la contribution des ONG/AD et Fondations dans certaines zones géographiques ainsi que dans certains secteurs ;
- La clôture de certains grands projets précédemment exécutés par les ONG/AD et Fondations dont les portefeuilles occupaient une part importante dans la contribution totale des ONG/AD et Fondations ;
- La confiance de plus en plus marquée des partenaires techniques et financiers vers les acteurs non étatiques pour la mise en œuvre de certains projets et programmes.

#### I. La mobilisation des ressources

Les ressources mobilisées par les ONG/AD et Fondations proviennent de diverses sources. Elles sont regroupées en deux catégories et présentées dans le tableau ci-après.

**Tableau 15**: Mobilisations par sources de financement

Sources	Montant 2020 (Milliards de FCFA)	Montant 2021 (Milliards de FCFA)	Ecart
Ressources propres	37,32	62,51	25,19
Ressources externes	180,29	227,23	46,94
Bilatéral	48,65	103,64	54,99
Multilatéral	35,88	36,6	0,72
Organismes privés et particuliers	91,36	80,69	-10,67
Etat	1,28	3,51	2,23
Contribution des bénéficiaires	3,12	2,8	-0,32

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG-AOUT 2022

#### 1. Les ressources propres

Cette catégorie de ressources est constituée des fonds provenant des sièges des ONG/AD et Fondations à l'étranger, des cotisations des membres et des revenus issus de diverses activités menées au niveau national. Cette catégorie enregistre pour l'année 2021, un montant global de 62,51 milliards FCFA soit 21,57% du montant total mobilisé. Ces ressources enregistrent une

hausse de 25,19 milliards FCFA par rapport à celles de 2020 qui se chiffraient à 37,32 milliards FCFA.

#### 2. Les ressources externes

Elles proviennent de divers partenaires que sont l'Etat burkinabè, les bénéficiaires directs, les bailleurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que des particuliers et entreprises privées. Elles ont été mobilisées en 2021 à hauteur de 227,23 milliards FCFA, soit 78,43 % du montant total mobilisé au cours de la même période, contre 180,29 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 46,94 milliards FCFA.

#### a) Etat burkinabè

L'Etat apporte sa contribution aux ONG/AD et Fondations sous forme de contrats d'exécution et d'exonérations fiscales et douanières. Les contrats d'exécution se matérialisent par la signature de contrats par l'Etat ou ses démembrements avec des ONG/AD et Fondations ayant des compétences pour réaliser des activités dans un domaine déterminé. Quant aux exonérations, elles sont accordées aux ONG/AD et Fondations sous certaines conditions. Ainsi, seules les ONG/AD et Fondations disposant d'une convention d'établissement à jour avec l'Etat et/ou détentrices d'un certificat d'opérationnalité peuvent bénéficier de ces exonérations.

La contribution de l'Etat en 2021 est estimée à 3,51 milliards FCFA représentant 1,54% du montant total des ressources externes.

#### b) Bénéficiaires

La contribution des bénéficiaires est parfois sollicitée pour la réalisation des projets/programmes afin de susciter leur implication et de faciliter leur appropriation desdits projets. La contribution demandée peut être en nature (main-d'œuvre, agrégats, etc.) ou en numéraires, en fonction de l'ouvrage ou de l'activité à réaliser. En 2021, les bénéficiaires ont contribué pour la réalisation de projets/programmes à hauteur de 2,80 milliards FCFA, ce qui représente 1,23% du montant des ressources externes contre 3,12 milliards FCFA en 2020. Il se dégage une baisse de 0,32 milliards FCFA de la part contributive des bénéficiaires par rapport à 2020.

#### c) Partenaires bilatéraux

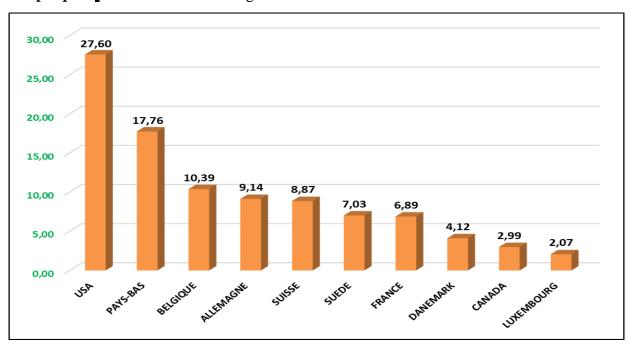
Au titre de l'année 2021, une contribution de 103,64 milliards FCFA a été enregistrée en provenance des partenaires bilatéraux soit 45,61% du montant total des ressources externes mobilisées contre 48,65 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 54,99 milliards FCFA.

Les États-Unis d'Amérique occupent la première place avec une contribution de 27,60 milliards FCFA contre 18,61 milliards FCFA en 2020, soit une hausse sensible par rapport au montant de l'année précédente (8,99 milliards FCFA). Ils sont suivis par les Pays-Bas pour un montant de 17,76 milliards FCFA puis par la Belgique (10,39 milliards FCFA).

La contribution des autres partenaires bilatéraux au titre de l'année 2021 varie entre 2,07 et 9,14 milliards FCFA.

Les 10 grands pourvoyeurs bilatéraux en 2021 sont présentés par le graphique suivant :

**Graphique 3 :** Contributions des 10 grands bilatéraux en 2021 en milliards FCFA



#### d) Partenaires multilatéraux

Les partenaires multilatéraux ont contribué à hauteur de 36,60 milliards FCFA soit 16,11% du montant total des ressources extérieures contre 35,88 milliards FCFA pour 2020, d'où une augmentation de 0,72 milliards FCFA. Toutefois, en termes de pourcentage, cette contribution est en baisse de 3,79 points par rapport à celle de 2020.

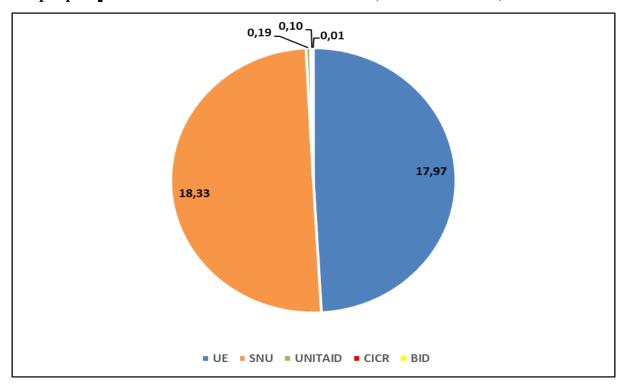
Parmi les partenaires multilatéraux, les plus grands contributeurs sont :

- le Système des Nations Unies occupe la première place avec une contribution de 18,33 milliards FCFA contre 16,45 milliards l'année précédente, soit une augmentation de 11,63 milliards FCFA;
- l'union européenne vient en second rang avec une contribution de 17,97 milliards FCFA contre 16,99 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 0,98 milliards FCFA;
- l'UNITAID occupe la troisième place avec une contribution à hauteur de 0,19 milliards FCFA.

La contribution des autres partenaires varie entre 10 et 100 millions FCFA.

Les apports de ces partenaires multilatéraux sont représentés par le graphique suivant :

**Graphique 4 :** Contributions des multilatéraux en 2021 (en milliards FCFA)



#### e) Organismes privés et particuliers

Des organisations associatives, fondations, entreprises privées et des particuliers d'origine nationale ou étrangère apportent également leurs concours à la mise en œuvre des projets/programmes de développement à l'instar des partenaires bilatéraux et multilatéraux. En 2021, leurs contributions se sont élevées à 80,69 milliards FCFA, soit 35,51% de la contribution totale des ressources extérieures contre 91,36 milliards FCFA en 2020, soit une baisse de 10,67 milliards FCFA.

#### 3. Répartition des ressources selon la provenance

Cette catégorie présente les ressources mobilisées auprès des partenaires bilatéraux et des organismes privés (fondations, associations et particuliers...) selon le pays de provenance.

En 2021, les USA ont conservé leur leadership en matière de financement des ONG/AD et Fondations et ont fourni un effort supplémentaire de plus de 20 milliards FCFA par rapport à l'année dernière. Ils sont suivis de loin par les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique et le Canada qui ont également fourni des efforts considérables par rapport à l'année précédente. Cette augmentation significative du financement des ONG/AD et Fondations en 2021 témoigne de la solidarité de ces pays et de leurs peuples au Burkina Faso qui vit une crise humanitaire ces dernières années.

Le graphique ci-dessous donne la répartition des ressources financières selon le pays de provenance.

70 62.87 60 50 40 30 19,02 20 16,21 12,92 11 10,65 8,78 8,22 7,35 10 3,78 0 ALLEMAGNE BELGIQUE SUISSE

Graphique 5: Les 10 plus grands pays contributeurs en 2021 en milliards FCFA

#### II. Contribution financière par secteur de planification

En 2021, les ONG/AD et Fondations concernées par le rapport ont investi au Burkina Faso au total 179,61 milliards FCFA. Les secteurs sociaux occupent la première place des investissements effectués par les ONG/AD et Fondations avec respectivement 48, 63 milliards FCFA pour la santé, 47, 95 milliards FCFA pour le secteur travail, emploi et protection sociale et 19,39 milliards FCFA pour l'éducation et la formation soit un total de 115, 97 milliards FCFA. Ce montant qui représente 64, 56% de la contribution financière totale des ONG/AD et Fondations est en hausse de 3,78 milliards FCFA comparativement au montant investi dans les secteurs sociaux en 2020.

Le secteur « santé » occupe la première place en 2021 avec 27,08% des contributions totales supplantant ainsi le secteur « Education et Formation » qui se retrouvait en première place en 2020. Il est suivi du secteur « travail, emploi et protection sociale » qui a bénéficié de 26,08% des contributions.

Les contributions élevées au niveau des secteurs sociaux traduisent l'implication active des ONG/AD et Fondations face à la situation de crise sécuritaire et humanitaire que traverse le Burkina Faso entrainant des besoins de plus en plus accrus des populations.

Aussi, cela s'inscrit en droite ligne avec les objectifs du PNDES notamment l'objectif stratégique 2.1 : « Promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique »; l'objectif stratégique 2.2 : « Accroitre l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie » et l'objectif stratégique 2.5 : « Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, l'assainissement et aux services énergétiques de qualité ».

Aussi, l'on note une amélioration des investissements dans le secteur « Production agro-sylvo-pastorale » en 2021 qui quitte la cinquième place pour la troisième des secteurs de planification en 2021. En effet, la contribution des ONG/AD et Fondations dans ce secteur s'élève à 21,18 milliards FCFA, contre 17, 44 milliards FCFA en 2020.

Les autres secteurs de planification ont bénéficié d'investissement à hauteur de 42,45 milliards FCFA, soit 23,65 % de la contribution totale.

La répartition des contributions des ONG/AD et Fondations par secteur de planification est indiquée dans le tableau ci-dessous :

<u>Tableau 16</u>: Répartition des contributions des ONG/AD et Fondations par secteur de planification en 2021

Secteurs	Montants en Milliards FCFA	Parts en %
Santé	48,63	27,08
Travail, emploi et protection sociale	47,95	26,70
Production agro-sylvo-pastorale	21,18	11,79
Education et formation	19,39	10,80
Environnement eau et assainissement	14,60	8,13
Gouvernance locale et administrative	8,74	4,87
Commerce et services marchands	6,44	3,59
Infrastructure de transport, de communication et d'habitat	4,90	2,73
Justice et droits humains	2,75	1,53
Culture, sport et loisirs	2,62	1,46
Transformation industrielle et artisanale	1,66	0,93
Recherche et innovation	0,74	0,41
TOTAL	179,61	100,00

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- AOÛT 2022

#### III. Réalisations physiques et appuis divers

Les ONG/AD et Fondations accompagnent la mise en œuvre des politiques publiques de développement. A cet effet, leurs interventions contribuent à atteindre les objectifs stratégiques du PNDES.

Déclinées par secteur de planification, leurs contributions par axe stratégique se présentent comme suit :

#### Axe 1 : Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix

La contribution des ONG/AD et Fondations pour atteindre les objectifs stratégiques de cet axe s'apprécie à travers les activités enregistrées dans le secteur « Travail, emploi et protection sociale ».

En effet, les réalisations ont consisté principalement à des prises en charge psychologique, économique, vestimentaire, nutritionnelle, l'appui à l'insertion socio-professionnelle des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap, la construction d'abris d'urgence et de projets au profit des Personnes Déplacées Internes (PDI).

Ainsi, 4 569 orphelins et enfants vulnérables, 270 493 nécessiteux, 447 personnes vivant avec un handicap, 105 466 hôtes de PDI, 18 035 femmes et 41 066 élèves ont bénéficié de prises en charge économique, vestimentaire, nutritionnelle et psychosociale.

Aussi, 4 895 tonnes de vivres ont été octroyées à des personnes vulnérables.

Au niveau de l'appui à l'insertion socio-professionnelle des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap, ce sont 1 155 femmes, 30 130 jeunes et 393 personnes vivant avec un

handicap qui ont bénéficié de cet appui. En outre, 15 abris d'urgence ont été construits pour les PDI.

Par ailleurs, 297 personnes ont reçu un accompagnement du fonds d'appui aux jeunes pour le retour des enfants en détresse et pour les initiatives sociales. Également, 100 enfants PDI ont bénéficié de moyen de déplacement (vélos).

A cela s'ajoute, l'appui pour l'établissement de documents d'état civil au profit de 798 enfants, de 146 PDI et des cartes d'invalidité au profit de 165 personnes vivant avec un handicap.

Les principales réalisations dans ce secteur sont consignées dans le tableau ci-dessous.

<u>Tableau 17</u>: Principales réalisations dans le secteur « Travail, emploi et protection sociale » en 2021

Travail, Emploi et Protection Sociale			Total 2021
Protection Sociale	Prises en charge économique, vestimentaire, nutritionnelle, psychosociale	OEV	4 569
		Nécessiteux et vulnérables	270 493
		Personnes handicapées	447
		Hôtes des PDI	105 466
		Femmes	18 035
		Elèves	41 066
	Vivres octroyées (en t)		4 895
Insertion	Insertion socio-prof des femmes		1 155
	Insertion socio-prof des jeunes		30 130
	Insertion socio-prof des personnes en situation de handicap		393
	Enfants PDI bénéficiaires de vélos		100
	Bénéficiaires d'appui pour	Enfants	798
Socio-	l'établissement d'actes d'état civil	PDI	146
Professionnelle	Bénéficiaires d'appui pour l'établissement de carte d'invalidité	Personnes handicapées	165
	Abris d'urgence réalises		15
	Nombre de projet créés pour PDI		1
	Bénéficiaires de Fonds d'appui aux jeunes (pour le retour des enfants en détresse, initiative sociale)		297

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- AOÛT 2022

#### Axe 2 : Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique

Les interventions des ONG/AD et Fondations ont porté sur les secteurs de la « Gouvernance administrative et locale » et « Justice et Droits Humains ».

#### 1. Le secteur « Gouvernance administrative et locale »

Les activités réalisées dans ce secteur portent essentiellement sur le renforcement des capacités et les formations en maitrise d'ouvrage communal, management et qualité des services communaux, rôle des acteurs locaux, le leadership et la gestion administrative.

En effet, plusieurs acteurs ont bénéficié de renforcement de capacités et d'appuis divers pour leur fonctionnement.

Le tableau ci-dessous présente les principales actions réalisées dans ce secteur.

Tableau 18: Principales réalisations dans la Gouvernance administrative et locale en 2021

Gouvernance Administrative et Locale		
	Groupements	200
	Membres de Groupements	369
Renforcement des	Conseils Villageois de Développement (CVD)	100
capacités/Formations	Membres CVD	1 760
en Maitrise d'ouvrage	Organisation à Base Communautaire (OBC)	1 400
communal,	Membres OBC	97
Management et qualité des services	Personnel de l'ONG	5 040
communaux, Rôle des	Comités de Gestion (COGES)	15
acteurs locaux,	Membres COGES	81
Leadership, Gestion	OSC locales	160
administrative, etc.	Membres OSC	1 375
	Acteurs communaux	144
	Agents de l'Administration publique	681
	Appui aux COGES	121
Autres	Appui aux communes pour la création et fonctionnement des STEA et CCEA	120

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- AOÛT 2022

#### 2. Le secteur « Justice et Droits Humains »

Dans ce secteur, les principales actions ont porté sur la sensibilisation sur les droits humains, la délivrance de CNIB et la prise en charge des personnes victimes de violation des droits humains et des détenus.

Les principales réalisations sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau 19: Principales réalisations dans le secteur de la justice et des droits humains en 2021

Justice et Droits humains		2021
Nombre de personnes sensibilisées sur les droits humains		150
Autres Actions	Nombre d'hommes de bénéficiaire de CNIB	793
	Personnes victime de Violation des Droits Humain	19
	Prise en charge alimentaire à la prison	16 000

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- AOÛT 2022

# Axe 3 : consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale

Les principales réalisations des acteurs associatifs à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'axe 3 ont concerné les secteurs « Education et formation », « Santé », « Environnement, eau et assainissement », « Recherche et Innovation » et « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat ».

#### 1. Secteur « Education et formation »

Les réalisations dans ce secteur ont contribué à l'amélioration de l'offre éducative, à la qualité des enseignements et au maintien des élèves dans le système éducatif. Les interventions ont concerné la réalisation d'infrastructures, l'acquisition d'équipements et des appuis divers.

Les principales réalisations dans ce secteur sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau 20: Principales réalisations dans l'éducation et la formation en 2021

Education et Formation			2021
	Etablissements scolaires	Construit	112
		Réhabilité	32
	Salles de classe	Construit	202
		Réhabilité	174
Infrastructures	Centres de formation réalisés		28
et équipements	Centres d'alphabétisation ouverts		96
	Cantines scolaires réalisées		3 359
	Réalisation de paillotes pour cours de soutien		45
	Réalisation d'espaces d'étude		62
	Equipement en Tables-bancs	304	
	Prises en charge scolaire (Bourses, scolarisations, parrainages, etc.)		37 668
	Etabliss scolaires appuyés pour fonctionnement		2 442
	Apprenants alphabétisés		21 770
Appuis divers	Bénéficiaires de formation	Enseignants	11 032
		Etudiants/Elèves	48 554
	Cantines scolaires		711
	Jeunes Bénéficiaires de formation professionnelle		1 867
	Handicapés Bénéficiaires de formation professionnelle		35

### 2. Secteur « Santé »

En ce qui concerne ce secteur, les actions ont porté surtout sur la réalisation d'infrastructures et équipements, la prise en charge d'interventions chirurgicales, l'octroi de Kits nutritionnels nourrissons et de contraception, la formation des agents de santé, la sensibilisation et d'appuis divers. Toutes ces actions ont concouru à l'amélioration de l'offre sanitaire et à une meilleure prise en charge des patients.

Les principales réalisations dans le secteur sont contenues dans le tableau ci-après :

Tableau 21 : Principales réalisations dans le secteur de la santé en 2021

Santé			<b>Total 2021</b>
	CSPS/Dispensaires	Construit	9
	CSI S/Dispensancs	Réhabilité	23
	Maternités	Construit	1
	Trace in the same of the same	Réhabilité	-
	Laboratoires médicaux	Construit	18
		Réhabilité	-
Infrastructures	CREN	Construit	-
et équipements		Réhabilité Construit	-
• •	Dépôts pharmaceutiques	Réhabilité	9
		Construit	5
	Unités médicales (radio, ophtalmo, etc)	Réhabilité	18
	Equipements médicaux	Rendellite	24 934
	Lots de consommables médicaux		8 969 407
	Tricycles pour handicapés		132
	Centres de Santé appuyés pour fonctionneme	ent	2 554
	-FF-JF	Femmes	
		enceintes	-
		Femmes post	17 046
		partum	17 846
	Dries on shouse societies (soins	Malnutris	2 983
		Nourrissons	2 013 001
		PV/VIH	553
Appuis divers	Prise en charge sanitaire (soins, consultations et ordonnances)	Elèves	95 145
	consultations et ordonnances)	Personnes	1 402 659
		vulnérables	1 402 059
		Malades	3 982
		oculaires	<b>0</b> > 0 <b>2</b>
		Personnes	19 320
		handicapées	402 410
	Deigna on alcours Winterwest' 12 1	PDI et hôtes	402 418
	Prises en charge d'interventions chirurgicales		5 899
	Agents de santé bénéficiaires de formation		45 476
	Kits nutritionnels nourrissons octroyés		694
	Kits de contraception distribués		16 243
	Nombre de personnes Sensibilisées sur la san		1 870 702
Autres	Nombre de bénéficiaires de réparation des fistules obstétricales		147
	Nombre bénéficiaire de dépistage de VIH		2 880
	Prise en charge des actes chirurgicaux des enfants		60
	Prise en charge des actes chirurgicaux des personnes vulnérables		1 759
	Nombre de bénéficiaires de kits de protection contre covid- 19		16 106
	Prise en charge tuberculeuse		3 664

Nombre de bénéficiaire de dépistage de malnutrition hôtes et PDI	11 077
Nombres de PDI bénéficiaires d'assistance alimentaire	8 511

#### 3. Secteur « Environnement, eau et assainissement »

Les contributions dans ce secteur ont porté sur la protection de l'environnement à savoir des actions de reboisement. Concernant l'eau et l'assainissement, il s'est agi entre autres de la construction de latrines et de points d'eau, l'octroi de Kits d'hygiène. Des actions de sensibilisation ont également été menées.

Les principales réalisations dans ce secteur sont illustrées dans le tableau ci-dessous.

<u>Tableau 22</u>: Principales réalisations dans le secteur « Environnement, eau et assainissement » en 2021

Environnement		2021	
	Reboisement (en ha)		1 745
	Arbres plantés		95 350
	Sites anti érosifs aménagés (en ha)		2 284
Environnement	Vergers		4
Environnement	Jardins scolaires		12
	Jardins potagers (en ha)		5
	Bosquets		1
	Plants d'arbre produits		61 755
	Points d'eau potable (Forages et puits)	Const.	2 473
		Réhab.	7 385
Eau	Captages/Retenues d'eau	Micro-	1
Luu		Barrage	-
		Bouli	22
	Forages/ Puits maraîchers		70
	Latrines	Scolaires	35
Assainissement		Disp/CSPS	391
		Publiques	1 845
		Familiales	13 317
	Kits d'hygiène octroyés		90 888
Nombre des personn	nes sensibilisées		2 153 160

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- AOÛT 2022

### 4. Secteur « Recherche et Innovation »

Pour ce qui est de ce secteur, la contribution des ONG/AD et Fondations est orientée sur l'octroi de bourses. En effet, 10 personnes ont bénéficié de bourses et 2 thèses doctorales ainsi que 96 études de recherches ont été financées.

#### 5. Secteur « Infrastructures de transport, de communication et d'habitat »

Les réalisations au titre de ce secteur ont consisté à la construction de logements, la réalisation et l'entretien de pistes rurales et de dotations en équipements d'éclairage.

Les réalisations sont consignées dans le tableau suivant.

<u>Tableau 23</u>: Principales réalisations dans le secteur Infrastructures de transport, de communication et d'habitat en 2021

Infrastructures de Transport, de Communication et d'Habitat		2021
Logements réalisés	Pers. Nécessiteuses /OEV	3
Electrification	Electrification Etablissements Scolaires	
	Distance de piste rurale entretenue (en km)	125
	Construction d'abris pour PDI	3 411
Autres	Installation de lampadaires solaires	185
	Distribution de lampes rechargeables	1 165
	Logements Socio-économique	16

#### Axe 4 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois

Les contributions des ONG/AD et Fondations pour atteindre les objectifs stratégiques de l'axe 4 se font à travers les secteurs de la production agro-sylvo-pastorale, de la transformation industrielle et artisanale, de la culture, sport et loisirs et commerce et services marchands. Elles ont contribué à améliorer les conditions de vie des producteurs et la promotion de la sécurité alimentaire.

## 1. Secteur « Production agro-sylvo-pastorale »

Les réalisations dans ce secteur concernent l'octroi d'unités de production, l'aménagement de superficies, l'octroi d'intrants agricoles. En outre, les populations ont bénéficié d'infrastructures de stockage et de renforcement de capacités. Dans le domaine de l'élevage, les éleveurs ont bénéficié de têtes de bétails et d'appuis divers ainsi que des séances de sensibilisation sur les crises agropastorales.

Le tableau ci-dessous présente la contribution des ONG/AD et Fondations dans ce secteur.

<u>Tableau 24</u>: Principales réalisations dans le secteur Agro-sylvo-pastoral en 2021

Production Agro-sylvo-pastorale/ Agriculture		<b>Total 2021</b>
Unités de production agricole		6
Fosses fumières		138
Fumure organique (en t)		946
Production céréales (en t)		-
Aménagement Hydro-agricole (ha)		11 220
Aménagement Périmètre maraîcher (ha)		8 829
Femmes bénéficiaire de formation dans l'agriculture	10 701	
Femmes beneficiaire de formation dans i agriculture	Groupements	-
Autres bénéficiaires formation dans l'agriculture	190 826	
Autres beneficiaires formation dans i agriculture	Groupements	25
Magazing do stockago	Construits	17
Magasins de stockage	Réhabilités	111
Engrais (en t)		2
Bénéficiaires d'engrais		1 575
Semences (en t)		8 929
Bénéficiaires de semences		20 948
Charrues		40
Charrettes		-
Tracteurs		33
Autres Matériels offerts		1 964

Production Agro-sylvo-pastorale/ Elevage		<b>Total 2021</b>
Unités d'élevage de volaille mises en place		2
Têtes de bovins octroyées		102
Têtes d'ovins octroyées		402
Troupeaux naisseurs Caprins octroyés		1 000
Têtes de volaille octroyées		360
Bénéficiaires Unités avicoles		4
Bénéficiaires de Bétail pour embouche		374
Bénéficiaires formation dans l'élevage	7 129	
Autres Matériels offerts		1 032
Sensibilisation sur les crises agropastorales		13 221

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- AOÛT 2022

### 2. Secteur « Transformation industrielle et artisanale »

Au titre de la transformation industrielle et artisanale, des unités de transformation alimentaire ont été créées au profit des femmes principalement.

Les principales réalisations sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<u>Tableau 25</u>: Principales réalisations dans la transformation industrielle et artisanale en 2021

Transformation Industrielle et Artisanale			TOTAL
	Unités de transformation de produits	Tomates	1
	alimentaires	PFNL	2
Transformation	Unités de transformation de produits alimentaires pour femme	Anacardes	508
		SOUMBALA	5
	difficilitation pour remine	Moringa	1
Production  Unités de production autres produits pour femmes		Savon	289
Bénéficiaires	Bénéficiaires d'appui pour transformation de produits		70
locaux		Hommes	5

#### 3. Secteur « Culture, sport et loisirs »

A ce niveau, les réalisations ont porté sur la construction de lieux de culte, l'octroi de kits sportifs, l'appui institutionnel au profit des stations radio et l'organisation d'évènements culturels.

Les principales réalisations sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<u>Tableau 26</u>: Principales réalisations dans le secteur « culture, sport et loisirs » en 2021

Culture, Sport et Loisirs	<b>Total 2021</b>
Lieux de culte construits	329
Kits sportifs octroyés	342
Festivals culturels organisés (Nombre de personnes atteint	62 787
Appui institutionnel station radio	1
Bénéficiaires de séances d'animation culturelles	970
Instruments de musique octroyés	6

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG-AOÛT 2022

#### 4. Secteur « Commerce et services marchands »

Dans ce secteur, il s'est principalement agi de soutenir des producteurs en micro crédits, en commercialisation de produits et des formations en AGR ainsi que des appuis divers au profit des PDI notamment la construction de points de vente et de stockage des produits.

Les principales réalisations sont consignées dans le tableau ci-dessous :

<u>Tableau 27</u>: Principales réalisations dans le commerce et les services marchands en 2021

Commerce et Services Marchands			<b>Total 2021</b>
	D / /6" ' ' ' ' ' ' ' / 1"/	Producteurs	2 114
	Bénéficiaires Micro crédit	Groupements	-
	Handiaaná hánáfiaiaina Miana anádit	Producteurs	33
	Handicapé bénéficiaires Micro crédit	Groupements	-
	Femmes Bénéficiaires Micro crédit	Producteurs	1 650
	Tennines Beneficialies Micro credit	Groupements	-
	Bénéficiaires Appui pour	Producteurs	505
	commercialisation de produits	Groupements	-
Micro-crédit et	Femmes Bénéficiaires Appui pour	Producteurs	50
AGR	commercialisation de produits	Groupements	-
	Femmes bénéficiaires formation en AGR	Producteurs	2 369
	Tennies beneficiaires formation en AGR	Groupements	40
	Autre bénéficiaires formation en AGR	Producteurs	13 574
	Autre beneficiaires formation en AGR	Groupements	2
	Bénéficiaires formation en techniques de commercialisation	Producteurs	14 735
		Groupements	-
	Femmes Bénéficiaires formation en	Producteurs	15 313
	techniques de commercialisation	Groupements	135
	Nombre d'AGR octroyée au PDI		1 015
	Réalisation des boutiques de vente de	es produits	2
	Réalisation hangars de stockage		2
	Formation des membres des coopérative en gestion des crédits		12
Autres activités d'autonomisation	Appuyer les coopératives à monter les dossiers de crédits campagne		17
	Soutien en AGR		84
	Bénéficiaires de sensibilisation (AGR-PFNL, CES, Agroforesterie)		4 800
	Bénéficiaires de formation académique entreprenariat		28
	Bénéficiaires de formation de filière oignon, sésame		40
	Accompagnement des coopératives		

# CHAPITRE IV: CONTREPARTIE DE L'ETAT AUX ONG/AD ET FONDATIONS

Les ONG/AD et Fondations, conformément à la convention d'établissement qu'elles signent avec le Gouvernement, ou de leur appartenance à certaines faitières, bénéficient de faveurs sur les investissements réalisés dans le cadre des missions de services publics effectuées au profit des populations. Ces faveurs prennent la forme d'exonérations fiscales et douanières.

## I.Le régime fiscal et douanier applicable

Les ONG peuvent bénéficier de deux types d'exonérations conformément à la convention d'établissement qu'elles signent avec le Gouvernement. Il s'agit des facilités liées à la fiscalité intérieure et des facilités liées à l'importation de matériels.

#### 1. Les droits liés à la fiscalité intérieure

L'article 31 de la convention cadre d'établissement autorise les ONG/AD et Fondations à solliciter le remboursement de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) des biens et services payés en Toute taxe comprise (TTC) par trimestre. Il autorise également l'exonération des impôts directs et taxes assimilées sur les activités à but non lucratif, les salaires, indemnités et autres rémunérations en espèces ou en nature alloués au personnel expatrié des ONG ainsi que les droits et taxes liés à l'enregistrement des opérations immobilières.

### 2. Les droits liés à l'importation

L'article 30 de la convention cadre d'établissement autorise les exonérations suivantes :

- la franchise partielle des objets et effets de première nécessité du personnel expatrié des ONG;
- la franchise partielle des biens et services et les dons en nature acquis par les ONG;
- l'admission temporaire de matériels et équipements professionnels nécessaires à l'exécution des projets et programmes à réaliser et destinés à être réexportés à la fin desdits travaux ;
- l'importation temporaire pour les véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires et les motos pour le personnel expatrié.

#### II. Les exonérations consenties en 2021

#### 1. Le remboursement de la TVA

Pour l'instruction des demandes de remboursement de la TVA par la DGI, les dossiers des ONG doivent etre revêtus du visa de la DGCOOP. Le remboursement est trimestriel et intervient le mois suivant la fin du trimestre concerné.

En 2021, le montant total des remboursements des ONG par la DGI est de **172 061 314** FCFA, soit 90,35% des requêtes soumises qui sont de 190 434 145 FCFA.

Les données révèlent que seulement 12 ONG ont demandé le remboursement de la TVA, soit 03,43% des ONG enregistrées à la DGCOOP (370 ONG).

Les trois premières ONG qui ont bénéficié le plus de remboursement de la TVA en 2021 sont respectivement « Pathfinder International » pour 36 596 593 F CFA, « Res Publica » pour 31 181 797 F CFA et la « Fondation Semafo » pour 30 260 465 FCFA. Le tableau ci -après présente la situation des remboursements effectués en 2021.

Tableau 28 : Situation des remboursements de la TVA en 2021

N°	Nom de l'ONG	Remboursement TVA (en FCFA)
1	ACTION CONTRE LA FAIM	612 000
2	ARFA	1 666 800
3	ILES DE LA PAIX	3 523 072
4	ASSOCIATION BILIFOU BILIFOU	466 231
5	HELVETAS INTER COOPERATION	23 022 592
6	ENFANT ET DEVELOPPEMENT	7 553 885
7	FONDATION SEMAFO	30 260 465
8	FONDATION TERRE DES HOMMES	10 869 970
9	LE SOLEIL DANS LA MAIN	25 229 909
10	ONG PROGETTO	1 078 000
11	ONG RESPUBLICA	31 181 797
12	PATHFINDER INTERNATIONAL	36 596 593
	TOTAL	172 061 314

Source: A partir des données de la DGI, juillet. 2022

Les données révèlent que les trimestres 2 et 3 ont enregistré le plus de remboursements pour un montant de 110 088 669 F CFA. Ces différentes données sont consignées dans le tableau suivant :

Tableau 29: Remboursements trimestriels de la TVA, en 2021

		Dossiers		
Trimestre (2015- 2020)	Soumis (en FCFA)	Accordés (en FCFA)		
Trim. 1	36 066 259	32 738 342		
Trim. 2	48 098 366	47 999 442		
Trim. 3	67 342 350	62 089 227		
Trim. 4	38 927 170	29 234 303		
Total	190 434 145	172 061 314		

Source: DGCOOP à partir des données de la DGI, juillet 2022

En plus du remboursement de la TVA sur les investissements effectués au profit des populations, des attestations d'exonérations fiscales ont été delivrées à 12 ONG/AD pour l'éxécution de leurs projets et programmes.

Tableau 30 : Attestations d'exonération délivrées aux ONG/AD par la DGI en 2021

N°	Nom de l'ONG /AD et Fondations	Objet	
IN.	Nom de l'ONG/AD et Fondations	Prélèvement	Retenues <sup>3</sup>
1	MEDECINS SANS FRONTIERES	1	0
2	ODE	1	0
3	ASSOCIATION KIIBA TEEGA WENDE	1	0
4	FONDATION CENTRE DE RECHERCHE POUR ARBRE A KARITE	1	1
5	ACTION SANTE PREVENTIVE	1	0
6	ASSOCIATION JASON	1	0
7	FATAW ISLAMIQUE	1	1
8	AFADES	1	0
9	MEDECIN DU MONDE France	1	0
10	ALIMA	1	0
11	JAMA'ISLAMIQUE	1	0
12	ASSOCIATION FRERES DES ECOLES CHRETIENNES	1	0
	TOTAL	12	2

Source: DGI, juillet. 2022

### 2. Les droits de douane cédés en matière d'importation

Au titre de l'année 2021, 219 ONG/AD et Fondations ont eu recours aux facilités d'importation auprès des services des douanes. Cependant, les exonérations accordées ont concerné 113 ONG, 12 Associations de droit national et 47 autres entités.

Le montant total de ces exonérations en douane se chiffrent à 7 644 450 532 FCFA répartis comme suit :

- TVA liée aux importations : 2 120 780 541 F CFA, soit 27,74 % du montant total ;
- Droits de douanes : 5 523 669 991 F CFA soit 72,26% du montant total.

Le tableau ci-après récapitule les exonérations accordées au titre de l'année 2021.

**Tableau 31 :** Exonérations accordées par la DGD (en francs CFA)

Statut Nombre			Total	
Statut	Nombre	Douane	TVA	10tai
AD	12	44 770 806	52 846 803	5 795 753 811
ONG	114	4 622 845 295	1 206 718 341	103 452 398
Autres	46	856 053 890	861 215 397	1 749 055 379
Total	172	5 523 669 991	2 120 780 541	7 648 261 588

Source: DGCOOP à partir des données de la DGD, sept 2022

Des données fournies, 114 ONG soit 30,81% des ONG ont bénéficié des exonérations d'un montant total de 5 829 563 636 F CFA dont les dix premières sont présentées dans le tableau ciaprès.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'attestation de prélèvement exonère le paiement du prélèvement à la source sur les achats et les importations de biens entrant dans le cadre de l'exécution des projets des ONG. L'attestation de retenue exonère la retenue sur les prestations effectuées dans le cadre des projets des ONG

Tableau 32 : Liste des dix premières ONG bénéficiaires en 2021 (en FCFA)

N°	NOM OU RAISON SOCIALE	DOUANE	TVA	TOTAL
1	FAMILY HEALTH INTERNATIONAL	3 603 409 929	13 171 873	3 616 581 802
2	OCADES BURKINA	155 530 766	168 919 790	324 450 556
3	OFFICE DE DEVELOPPEMENT DES EGLISES EVANGELIQUES (ODE)	78 277 337	84 936 373	163 213 710
4	PLAN BURKINA FASO	51 005 865	68 361 681	119 367 546
5	PATHFINDER INTERNATIONAL/BURKINA FASO	41 481 465	58 767 896	100 249 361
6	ASSOCIATION FRERES DES ECOLES CHRETIENNES	43 792 761	54 819 986	98 612 747
7	JHPIEGO- BURKINA FASO	36 558 477	48 140 450	84 698 927
8	HELP	37 003 282	45 876 224	82 879 506
9	TERRE DES HOMMES - LAUSANNE	31 223 931	29 939 594	61 163 525
10	TERRE VERTE	27 006 002	30 655 034	57 661 036

Source : DGCOOP à partir des données de la DGD, sept 2022

Les données révèlent également que, 12 associations ont bénéficié d'exonérations sur les importations d'un montant total de 103 452 398 F CFA dont, 55 904 047 F CFA de TVA et 47 548 351 F CFA de droits de douane.

Les données y relatives sont consignées dans le tableau ci-après :

Tableau 33 :: Listes des AD exonérées par la DGD en 2021

N°	NOM OU RAISON SOCIALE	DOUANE	TVA	Total
1	SECRETARIAT PERMANENT DES ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALES	12 185 620	13 412 712	25 598 332
2	FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENTS NAAM	9 265 696	8 914 981	18 180 677
3	AS DOUANES	5 124 194	10 358 047	15 482 241
4	ASSOCIATION FORMATION DEVELOPPEMENT RURALITE	5 212 920	5 737 861	10 950 781
5	SOS SANG	3 416 481	3 760 520	7 177 001
6	ASSOCIATION MONDIALE DE L'APPEL ISLAMIQUE (AMAI)	3 348 450	3 685 639	7 034 089
7	ASSOCIATION EAU POUR LE TIERS MONDE	2 855 139	3 142 651	5 997 790
8	ASSOCIATION DES FEMMES PAG-LA- YIRI	1 796 746	1 977 679	3 774 425
9	GROUPEMENT D'ACTION DES FEMMES POUR LA RELANCE ECONOMIQUE DU HOUET (GAFREH)	1 644 457	1 810 053	3 454 510
10	ASSOCIATION PLATEFORME AL- HOUDA-BURKINA	1 463 648	1 611 038	3 074 686
11	ASSOCIATION <b>CLUB</b> POUR LA SOLIDARITE ET LE DEVELOPPEMENT	800 000	880 560	1 680 560
12	ASSOCIATION SAGLTAABA POUR L'EPANOUISSEMENT DE LA FEMME ET DE LA JEUNE FILLE	435 000	612 306	1 047 306
	TOTAL	47 548 351	55 904 047	103 452 398

Source : DGCOOP à partir des données de la DGD, sept 2022

Outre les ONG/AD, on dénombre 46 entités d'origines diverses qui ont bénéficié des exonérations d'un montant total de 1 717 269 287 F CFA, soit 861 215 397 F CFA de TVA et 856 053 890 F CFA de droits de douane.

Ces entités sont des organisations beneficiant de l'accord de siège, des agences d'exécution et des instituts de l'Etat,

En définitive, la contrepartie de l'Etat en l'appui à l'action des ONG/AD et fondations s'élèvent à 7 816 511 846 FCFA en 2021 soit 172 061 314 FCFA pour la fiscalité intérieure et 7 644 450 532 FCFA pour les droits liés à l'importation.

## III. TRAITEMENT DES DEMANDES D'EXONERATION

Le Gouvernement s'est engagé à délivrer un certificat d'opérationnalité annuel à toute ONG qui dépose son programme et son rapport d'activités conformément aux dispositions de la convention d'établissement.

Aussi, toute demande d'exonération devrait comporter entre autres un certificat d'opérationnalité en vigueur

La demande est soumise au visa de la DGCOOP à travers la DP-ONG qui atteste ou non de l'éligibilité de l'ONG.

#### 1. Le contrôle des dossiers

Le contrôle sur la forme consiste en la vérification de l'existence et de la conformité des pièces constitutives. Les motifs de rejets les plus courants sont l'absence de certificat d'opérationnalité, de programmes prévisionnels annuels d'activités et de rapports d'activités trimestriels, le non-renouvellement de la convention d'établissement, la non-conformité de la signature de la demande avec le spécimen.

Pour les dossiers spécifiques, ce sont généralement l'absence du visa du Ministère en charge de la Santé pour les médicaments et le matériel médical ou de certificat de qualité pour les aliments. En ce qui concerne le matériel roulant, il s'agit de l'absence de l'original de la carte jaune et/ou de la non-concordance des références sur les demandes avec les pièces jointes et de l'autorisation d'importation temporaire.

Quant au contrôle sur le fonds, il porte sur la cohérence de l'objet de la demande avec les activités décrites dans le programme prévisionnel d'investissement de l'ONG, ou l'objet de la demande avec les dispositions de la convention d'établissement. Il s'agit de s'assurer que les biens et services, objet de demande d'exonération, participent exclusivement à la mise en œuvre des projets et programmes prévus par l'ONG.

# 2. Les dossiers traités par la DGCOOP

Au titre de 2021, la DGCOOP a accordé 442 visas de demandes d'exonérations fiscales et douanières aux ONG/AD et Fondations correspondant à :

- 20 demandes de remboursement de la TVA pour un montant total de 108 647 846 F CFA;
- 307 demandes d'immatriculation temporaire de 59 ONG d'un montant total estimé à valeur Coût Assurance Fret (CAF) de 1 467 932 101 F CFA.
- 70 dossiers d'importation de petits équipements portés par 24 ONG ayant sollicité des exonérations de biens d'une valeur CAF, estimée à 866 977 789 F CFA.
- 45 dossiers relatifs à des dons humanitaires portés par 20 ONG pour un montant total de 778 729 785 FCFA.

#### 3. Difficultés et suggestions

#### a) Difficultés rencontrées

Le traitement des demandes d'exonération fait ressortir les difficultés suivantes :

- la faible collaboration des structures impliquées dans le traitement des dossiers d'exonération;
- la non maitrise par les agents des thématiques traités par les ONG et en lien avec leurs programmes d'investissement ;
- la non appropriation par les ONG/AD et Fondations des textes réglementaires régissant les biens éligibles à l'exonération ;
- les listes de colisage souvent illisibles ;
- les retards de complément de dossiers, qui rallongent les délais de traitements.

#### b) Suggestions

Pour lever ces difficultés, il parait nécessaire de :

- renforcer les capacités des acteurs, aussi bien en personnel qu'en formation ;
- développer un système d'échanges et de communication entre acteurs concernés ;
- renforcer la collaboration entre structures compétentes ;

- organiser des séances d'information et de sensibilisation sur les lois et textes juridiques adoptés concernant les interventions des ONG/AD et Fondations au Burkina Faso.

Pour l'année 2021, sur 370 ONG signataires de la convention d'établissement, 184 entités ont eu recours aux exonérations pour la réalisation de leurs interventions. Les demandes d'exonération ont porté sur divers types de biens et services tels les dons humanitaires, les équipements, le matériel roulant, etc.

En somme, le Budget de l'Etat 2021 a contribué à hauteur de 7 820 322 902 F CFA, comme contrepartie pour des investissements socio-économiques des ONG/AD et Fondations.

# **CONCLUSION PARTIELLE**

En 2021, malgré la persistance de la pandémie de la Covid 19 et l'exacerbation de la crise sécuritaire au Burkina Faso, les organisations associatives, ont investi plus de 179 milliards F CFA pour le financement du développement. Ces efforts ont bénéficié prioritairement aux secteurs sociaux d'environ 116 milliards F CFA. Ces montants investis ont fortement contribué à la réalisation des objectifs du premier Axe du PNDES « Consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix ». En vue de soutenir les efforts d'investissement des partenaires associatifs, l'Etat a accordé à 184 organisations, des exonérations fiscales et douanières conformément aux dispositions des articles 30 et 31 de la convention cadre d'établissement.

# DEUXIEME PARTIE : CONTRIBUTION DES ONG/AD ET FONDATIONS AU RENFORCEMENT DE L'ACTION HUMANITAIRE AU BURKINA FASO : ETAT DES LIEUX, DEFIS ET PERSPECTIVES

Depuis 2019, le Burkina Faso fait face à une crise sécuritaire consécutive à l'escalade de la violence qui a entrainé une dégradation sans précédent de la situation humanitaire.

En effet, le pays a enregistré des attaques de groupes armés non-identifiés qui ont fait 732 morts en 2021 dont plus de la moitié est constituée de civils<sup>4</sup>. Aussi, 4 669 cas de conflits communautaires au cours de la même période ont été enregistrés<sup>5</sup>.

Cette situation a provoqué des déplacements forcés et massifs de populations. En effet, à la date du 31 décembre 2021, 1 579 976 personnes déplacées internes ont été dénombrées dont 61,66% d'enfants, 22,34% de femmes et 16% d'hommes. Les principales communes d'accueil sont : Djibo avec 16,85%, Kaya 07,81% et Ouahigouya 05,92%<sup>6</sup>.

Pour les populations affectées, la crise engendre la perte de leurs moyens d'existence et entame la jouissance de leurs droits fondamentaux. Pour faire face à cette situation, l'Etat dans son rôle régalien, doit renforcer la protection des personnes affectées à travers l'action humanitaire.

Celle-ci est entreprise par des acteurs étatiques et non étatiques à savoir les ministères sectoriels, les institutions, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, les ONG et associations de développement et les communautés. Leurs actions couvrent divers domaines dont l'aide d'urgence, l'accès aux services sociaux de base tels que l'éducation, l'eau-hygiène-assainissement, la protection sociale ainsi que le soutien au relèvement des populations affectées.

L'Etat coordonne l'ensemble des interventions aux moyens d'instruments qui déterminent sa vision ainsi que les grandes orientations de sa politique.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Indice mondial du terrorisme publié en 2021 par l'Institut pour l'Economie et la Paix (IEP)

<sup>5</sup> Rapport 2021 sur l'état des conflits communautaires au Burkina Faso publié par le Ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion civique)

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Rapport de situation 2021 du SP/CONASUR

# CHAPITRE I : APERÇU DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIERE D'ACTION HUMANITAIRE

Le Burkina Faso a élaboré des référentiels nationaux pour encadrer les interventions des différents acteurs impliqués dans l'action humanitaire. La mise en œuvre de ces référentiels a permis au pays d'engranger d'importants acquis dans la prise en charge des populations touchées par les effets de la crise humanitaire. Cependant, celle-ci révèle de nombreux défis à relever.

### Le cadre juridique et institutionnel

L'Etat burkinabè a renforcé son dispositif juridique et institutionnel en matière d'action humanitaire.

#### 1. Le cadre juridique

Sur le plan juridique, l'Etat a souscrit à des engagements aux niveaux international et régional et adopté des textes au niveau national.

Aux niveaux international et régional, il a adhéré aux textes ci-après :

- Le Cadre d'Action de Sendai (2015 2030) pour la Réduction des Risques de Catastrophes adopté par la conférence mondiale des Nations Unies sur les risques de catastrophes, qui accorde une importance au relèvement dans la priorité 4 intitulée : « Renforcer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace et à reconstruire en mieux pendant le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction » ;
- La Convention de 1951 des Nations Unies sur les réfugiés qui définit le terme « réfugié » et énonce les droits des personnes déracinées, ainsi que les obligations juridiques des Etats pour assurer leur protection ;
- Les Principes Directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leurs propres pays énoncés par la commission des droits de l'Homme des Nations Unies. Cet instrument international se fixe pour objectif de guider la réponse aux besoins spécifiques des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ;
- L'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), précisément en ses Aspirations 1 « une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable », et Aspiration 4 « Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité » ;
- La Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance des Personnes déplacées en Afrique ou Convention de Kampala. Ce texte a été signé et ratifié par le Burkina Faso en 2012. Il est un instrument juridique réaffirmant les obligations qui incombent aux Etats en matière de prévention des déplacements internes et de protection et d'assistance aux personnes déplacées à l'intérieur de leurs propres pays.

Au plan national, les textes suivants ont été adopté :

- ➤ La constitution qui garantit en son Article 2 « La protection de la vie, la sûreté et l'intégrité physique sont garanties » pour tous les burkinabè ;
- ➤ La loi n° 012-2014/AN du 22 avril 2014 portant loi d'orientation relative à la prévention et à la gestion des risques des crises humanitaires et des catastrophes. Ce texte de loi a pour objet la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes au Burkina Faso, quelle qu'en soit la nature, l'origine et l'ampleur.

L'ensemble de ces textes et conventions auxquels le Burkina Faso a adhéré lui permet de renforcer le dispositif juridique qui encadre l'action humanitaire et de bénéficier des mécanismes de financement au niveau international.

#### 2. Le cadre institutionnel

Sur le plan institutionnel, la prévention et la gestion des risques et des effets liés aux crises humanitaires ont été intégrées aux missions des secteurs ministériels et des institutions nationales du pays. Ainsi, des ministères sectoriels, selon des degrés divers, ont été impliqués dans l'action humanitaire. Ce sont :

- Le Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'Action Humanitaire (MFSNFAH) chargé de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'action humanitaire :
- Le Ministère des armées et des Anciens Combattants chargé : de la défense et la restauration du territoire ;
- Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation qui œuvre à la prévention et la gestion des conflits intercommunautaires, à la consolidation de la paix et la protection civile des populations ;
- Le Ministère en charge de la justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique chargé de la sauvegarde de la paix et la promotion du vivre ensemble ;
- Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et du Bien-être qui œuvre au renforcement de l'accès aux services de santé et au développement des mécanismes d'adaptation du système de santé au contexte d'insécurité.

En plus des institutions nationales, des structures spécifiques ont été mises en place pour apporter la réponse aux crises humanitaires. Ce sont :

- Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) mis en place par décret N°2009-601/PRES/PM/ MASSN/ MEF/MATD du 06 Août 2009, est une structure pérenne à vocation sociale et humanitaire ayant pour mission de travailler à la prévention des catastrophes, de gérer les secours d'urgence et de réhabilitation. Il est l'instance de coordination et d'orientation dans le domaine de la prévention des catastrophes, de la gestion des secours d'urgence et de la réhabilitation ;
- Le Fonds National de Solidarité et de Résilience Sociale (FNS-RS) qui a pour mission de contribuer à la prise en charge et à la résilience des personnes et des groupes sociaux vulnérables ou en détresse, ainsi qu'au financement des actions humanitaires ;
- L'Observatoire National de Prévention et Gestion des Conflits Communautaires qui est une structure d'alerte et de veille chargée de prévenir et d'assurer la gestion intégrée des conflits communautaires au Burkina Faso ;
- La Société Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (SONAGESS) est une structure-clé dans le dispositif de sécurité alimentaire au Burkina Faso en tant qu'élément de réponse structurelle à l'insécurité alimentaire.

#### II. Les documents de politique, les stratégies, les projets et programmes

Les référentiels adoptés par l'Etat s'inscrivent dans une approche qui tient compte à la fois des besoins immédiats et à long terme des populations affectées et le renforcement de la cohésion sociale. Au nombre de ces instruments, on peut citer :

- Le Plan National de Développement Economique et Social 2021-2025 (PNDES II) qui intègre la problématique des déplacements de populations dans son analyse de la situation et identifie des défis et des solutions pour un développement économique et social au Burkina Faso.

Ainsi, dans l'analyse diagnostique de la situation économique et sociale, le référentiel national de développement identifie le déplacement interne comme une grande source de vulnérabilité des populations face à l'extrémisme violent. Il définit « le relèvement et la réinsertion socioéconomique des PDI tout en veillant à éviter les discriminations entre elles et les populations hôtes » comme l'un des défis majeurs à relever pour éviter le basculement dans la violence.

De même, il identifie « la gestion de l'urbanisation de plus en plus grandissante des villes qui accueillent les PDI » comme « l'un des défis à relever afin d'affermir la paix, la cohésion sociale et la concorde nationale ».

En outre, il prévoit à son Axe 1 « le soutien au retour volontaire et à l'insertion socioprofessionnelle des déplacés internes dans les zones sécurisées et l'accompagnement à l'insertion des PDI dans les zones d'accueil ».

- La Stratégie de prise en charge des personnes déplacées internes au Burkina Faso adoptée en 2021 donne des orientations dans la gestion de la crise humanitaire en vue d'apporter une assistance coordonnée et efficace aux personnes déplacées internes et aux populations hôtes ;
- La Stratégie nationale pour l'éducation en situation d'urgence (2020-2024) adoptée dans une perspective multirisque prenant en compte les déplacements de populations, l'insécurité, les inondations, les vents violents, les risques sanitaires, etc. Elle a pour ambition de fournir à l'horizon 2024, une éducation résiliente, équitable, inclusive et de qualité dans laquelle les activités d'enseignement/apprentissage puissent se dérouler dans un environnement scolaire sain, protégé pour tous les enfants ;
- La Stratégie nationale de la cohésion sociale (2021-2025) a été élaborée en vue de renforcer la cohésion sociale définie comme « le vivre-ensemble harmonieux et paisible des communautés qui permet un accès équitable aux ressources, cultive les valeurs collectives partagées (intégrité, solidarité, tolérance, etc.) dans le respect des droits humains, des lois et institutions de la république, tout en réduisant les inégalités sociales » ;
- La Stratégie de résilience du système de santé en zone de sécurité précaire au Burkina Faso (Août 2019) qui vise à maintenir l'accès aux services de santé et la qualité des prestations et à développer des mécanismes d'adaptation du système de santé au contexte d'insécurité dans les régions fragilisées ;
- Le Programme d'Urgence pour le Sahel (PUS) depuis 2017, qui vise non seulement à améliorer les conditions sécuritaires, mais aussi à réduire la vulnérabilité de la population pour un développement durable dans la région du Sahel et une partie de la région du Nord ;
- Le projet filets sociaux « Burkin Naong Saya » lancé en 2014 sont des programmes de transferts directs non contributifs, réguliers et prévisibles ciblant les ménages pauvres ou vulnérables à la pauvreté et aux chocs et visent à accroître directement leur consommation ou leur accès aux services sociaux de base. Ils portent sur les transferts monétaires, les transferts en nature, les subventions et exemptions et les Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO). L'objectif du projet est : « d'accroître l'accès des ménages pauvres et vulnérables aux filets sociaux et d'établir les fondements d'un système adaptatif de filets sociaux au Burkina Faso ». Il intervient (depuis 2015) dans les régions du Nord, de l'Est, du Centre-Est et au Sahel (à partir de 2019) ;
- Le Projet d'Appui à la Résilience des Populations Affectées par la Crise Humanitaire 2020-2021 (PARAH) vise à renforcer la prise en charge et les moyens de production des PDI et les communautés hôtes ;

- Le Projet de résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Personnes Déplacées Internes (PRIAN-PDI) débuté en 2021, a pour objectif le renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des PDI.

#### III. Les principales actions menées par l'Etat de 2017 à 2021

Les différentes initiatives mises en œuvre par le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui de ses partenaires ont permis d'engranger des acquis malgré certaines limites dans le cadre de l'assistance humanitaire et en matière de résilience et de relèvement des populations affectées. En termes d'acquis, il faut noter :

- le renforcement des capacités opérationnelles du CONASUR et ses démembrements (CORESUR, COPROSUR, CODESUR) ainsi que les organes de coordination sectorielle (Cluster, Inter cluster) qui ont permis d'apporter la réponse et d'assurer la coordination des interventions. En matière de ressources humaines et matériel, les structures du CONASUR ont été renforcées ;
- la mise en place d'une base de données des PDI tenue à jour ;
- la mise en place d'une réponse multisectorielle dans le cadre d'actions coordonnées impliquant le Gouvernement et ses partenaires, en particulier les agences et entités du Système des Nations Unies (SNU), les ONG nationales et internationales, le mouvement international de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, les organisations de la société civile (OSC), etc.;
- le déclenchement de tous les clusters de l'assistance humanitaire ainsi que son amélioration constante en vue de la correction des insuffisances et limites constatées et d'une couverture de l'ensemble des besoins;
- l'augmentation de l'offre en matière d'accès aux services sociaux de base (de 2015 à 2021 construction de 224 formations sanitaires<sup>7</sup>, construction d'infrastructures d'éducation, d'eau et d'assainissement, d'énergie, construction et réfection de routes, etc.);
- les activités de sensibilisation sur la prévention des conflits communautaires et la promotion du vivre ensemble ;

Au titre des appuis directs aux populations, les activités suivantes<sup>8</sup> ont été mises en œuvre :

- la prise en charge psychosociale de 987 609 PDI dans les 13 régions dont 222 804 hommes, 251 248 femmes et 513 557 enfants ;
- la prise en charge des personnes blessées, des familles des personnes décédées suite aux attaques terroristes et autres d'un montant de 490 967 838 FCFA;
- l'appui en vivres de 30 000 tonnes de céréales au profit de 848 925 personnes dont 436 302 PDI, 269 098 personnes vulnérables et 143 525 victimes de catastrophes ;
- les transferts monétaires au profit de 149 516 personnes issues de 63 832 ménages vulnérables ou pauvres y compris les PDI avec un montant global estimé à 4 748 160 000 F CFA;
- la prise en charge des opérations de secours d'urgence et de réhabilitation à hauteur de 495 781 392 F CFA.

Carte sanitaire 2021 de la direction de la prospective et de la planification opérationnelle du MSHP

<sup>8</sup> Rapports d'activités 2019, 2020 et 2021 DGESS/MFSNAH

# IV. Défis et perspectives

Depuis l'escalade de la crise humanitaire en 2019, la mise en œuvre des actions d'assistance humanitaire a permis d'engranger des acquis majeurs. Toutefois, des insuffisances ont été mises à jour et constituent des défis à relever. Leur consolidation permettra de renforcer les capacités d'intervention afin d'apporter une réponse plus appropriée aux nombreuses préoccupations vécues par les populations.

#### 1. Des défis

La gestion de la crise humanitaire révèle des défis importants se rapportant à la restauration des situations antérieures, au renforcement des capacités institutionnelles et à l'implication des populations. Il s'agit notamment de :

- ✓ la restauration de la sécurité qui est une condition indispensable pour le retour des PDI dans leurs localités d'origine ;
- ✓ la restauration de l'autorité de l'Etat par le retour des services de l'administration publique ;
- ✓ la restauration de la paix et de la cohésion sociale dans les zones à forts défis sécuritaires y compris celles ayant vécu des conflits communautaires ;
- ✓ la prise en compte des besoins spécifiques et des aspirations des groupes vulnérables en général et particulièrement les groupes sociaux spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées, femmes et enfants);
- ✓ la révision des textes statutaires du CONASUR pour la mise en place de l'Agence Unique de gestion des catastrophes telle que recommandée par la CEDEAO. Cette opération devra permettre au pays de bénéficier de l'appui des fonds internationaux dans le domaine humanitaire et du climat ;
- ✓ le renforcement des appuis en matière d'articles ménagers essentiels, d'abris, de services Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) ainsi que les moyens de subsistance et les Activités génératrices de revenus (AGR);
- ✓ le renforcement de la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) sur les sites aménagés et autres lieux d'hébergement des PDI ;
- ✓ le renforcement de l'offre en matière de santé mentale dans l'assistance humanitaire en complément du paquet de services dans la prise en charge psychosociale.

#### 3. Des perspectives

Compte tenu du nombre croissant des déplacements des populations et de la présence prolongée des personnes déplacées internes (PDI) dans les communes d'accueil, l'Etat et ses partenaires envisagent la mise en place d'actions de relèvement et de renforcement de la résilience des PDI ainsi que des communautés hôtes. il s'agit entre autres:

- ✓ de l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Relèvement des PDI et des Communautés d'Accueil en vue de travailler à la restauration de la paix, de la cohésion sociale et à l'amélioration des conditions de vie des populations affectées;
- ✓ du renforcement de la coordination et de l'adoption du nexus humanitaire-développement-paix avec les partenaires humanitaires dans la planification et l'opérationnalisation des interventions ;
- ✓ de l'opérationnalisation de l'identifiant unique dans le recensement et l'enregistrement des PDI et populations hôtes ;

- ✓ du relèvement des conditions de vie économique et sociale des populations dans les zones à fort défi sécuritaire par la mise en œuvre d'un programme de formation professionnelle et de soutien financier aux initiatives entrepreneuriales ;
- ✓ de l'aménagement de sites d'intégration et le développement d'activités économiques au profit des PDI;
- ✓ de la mise en place d'un centre de dé-radicalisation et de réinsertion sociale des enfants et jeunes victimes de l'enrôlement et de l'endoctrinement terroristes ;
- ✓ de la mise en place du Registre Social Unifié (RSU) pour renforcer la protection sociale. Cet outil permet d'éviter ou de réduire la duplication des bénéficiaires, de réduire les coûts de collectes des données des différents programmes et de faciliter l'expansion rapide des programmes sociaux en période de crise. En outre, il permet de suivre l'évolution des conditions de vie des bénéficiaires potentiels au fil du temps.

# CHAPITRE II : INTERVENTIONS DES ONG/AD ET FONDATIONS DANS L'ACTION HUMANITAIRE DE 2017 A 2021

Au Burkina Faso, la vulnérabilité touche une grande partie de la population. En 2018, l'incidence de la pauvreté se situait à 41,4% au niveau national. De plus, cinq (5) habitants sur dix (10) du milieu rural sont pauvres contre un (1) habitant sur dix (10) en milieu urbain. Cette vulnérabilité a été exacerbée par la dégradation de la situation sécuritaire qui a entrainé des destructions d'infrastructures et de biens, des pertes en vies humaines et le déplacement de populations. Aussi, il est constaté un accès limité aux services sociaux de base, occasionnant des besoins importants en alimentation, en santé, en protection sociale, en éducation et en eau, hygiène et assainissement. Ce contexte national a donc nécessité que l'Etat avec l'appui de ses partenaires dont les ONG/AD et Fondations, déploient des actions d'assistance en faveur des personnes vulnérables.

# I. PROFIL DES ONG/AD ET FONDATIONS INTERVENANT DANS L'ACTION HUMANITAIRE

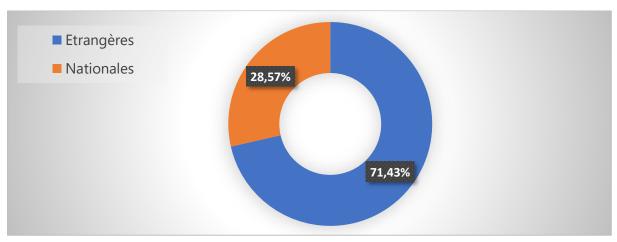
Les ONG/AD et Fondations qui accompagnent l'Etat dans l'action humanitaire sont d'origines diverses et interviennent selon plusieurs stratégies.

#### 1. Origine des ONG/AD et Fondations

De 2017 à 2021, il est dénombré cent-cinq (105) ONG/AD et Fondations agissant dans l'action humanitaire, dont la plupart est d'origine étrangère (75).

Le graphique suivant donne une répartition desdites ONG/AD et Fondations suivant l'origine.

Graphique 6 : Répartition (en %) des ONG/AD et Fondations par origine



Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- Août 2022

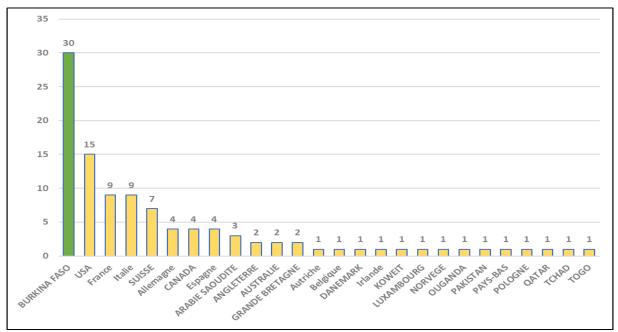
#### 2. Répartition des ONG/AD et Fondations par pays d'origine

La répartition par pays d'origine montre que les ONG/AD et Fondations d'origine burkinabè sont les plus nombreuses (30), suivies d'ONG/AD et Fondations américaines (15), françaises (9), italiennes (9) et suisses (7).

59

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Rapport Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) 2018

**Graphique 7**: Pays d'origine des ONG/AD et Fondations intervenant dans l'humanitaire



# 3. Stratégies d'intervention des ONG/AD et Fondations en matière d'action humanitaire

Les interventions des ONG/AD et fondations dans le domaine de l'humanitaire s'inscrivent de plus en plus dans une approche nexus qui intègre l'humanitaire, le développement et la paix. Cette approche implique une collaboration entre acteurs étatiques et non étatiques pour une meilleure planification en vue de l'efficacité des interventions.

En raison des difficultés d'accès à certaines zones d'intervention, certaines organisations ont recours à la stratégie du « faire faire » qui consiste à mettre à contribution les organisations locales dans la mise en œuvre des activités.

Les ONG/AD et fondations interviennent sous forme de projets et programmes à travers la réalisation d'infrastructures socio-economiques, la prise en charge psychosociale et l'appui à l'autonomisation économique (mise en place d'AGR, appui en moyens de production, etc.).

#### II. Analyse des contributions physiques et financières de 2017 à 2021

L'apport financier des ONG/AD et Fondations à l'assistance humanitaire se chiffre à **12,63 milliards FCFA** de 2017 à 2021 comme l'indique le tableau ci-dessous. Cette contribution a permis de réaliser des infrastructures, d'apporter des équipements et des appuis divers.

Tableau 34 : Contribution financière dans l'humanitaire 2017-2021 (en millions de FCFA)

Secteur	2017	2018	2019	2020	2021
Education	560,67	174,60	176,96	1158,67	2087,63
Santé	59,32	86,08	88,50	119,77	149,71
Eau Hygiène et Assainissement	62,05	51,45	72,89	170,96	239,18
Protection social	51,45	136,85	316,37	1156,91	4965,40
Commerce et Insertion professionnellle	97,45	89,83	133,10	115,01	170,89
Agriculture et elevage	10,00	10,00	27,46	59,91	18,90
Justice et droits humains	2,88	0,00	0,00	6,58	7,69
Total	843,82	548,81	815,28	2787,81	7639,40
Total général	12 635,12				

#### 1. Dans le domaine de l'éducation

Les ONG/AD et Fondations ont réalisé des infrastructures scolaires et apporté un appui aux enfants affectés en vue de leur permettre de poursuivre leur cursus scolaire. Ces infrastructures ont permis de rescolariser plus de 48 000 enfants. Le coût total de ces interventions est estimé à 4,15 milliards FCFA, soit 32,91% du montant total consacré à l'humanitaire de 2017 à 2021.

Le tableau suivant présente les données y relatives.

Tableau 35 : Assistance humanitaire des ONG/AD et Fondations dans l'éducation de 2017 à 2021

	Indicateurs			Coût (millions FCFA)
	Ecoles dont la capacité d'accueil a été renforcée pour prendre en compte les PDI			2 078,51
	Ecoles construites pour PDI	302	1 182,36	
<b>EDUCATION</b>	Salles de classes construites pour	PDI	13	51,92
	Enfants de PDI rescolarisés	Garçons	17 017	149,87
	Filles		19 769	192,12
OEV scolarisés		11 572	503,74	
TOTAL				4 158,52

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- Août 2022

#### 2. Dans le domaine de la santé

L'appui sanitaire a surtout concerné la réalisation de centres de santé, les soins de santé et la prise en charge sanitaire. Un montant de 503,39 millions FCFA, soit 3,98% de la contribution totale dans l'humanitaire, a été alloué à ces actions.

La situation est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 36**: Réalisations dans la santé de 2017 à 2021

	Indicateurs	Nombre	Coût (millions FCFA)
	Centre de santé créés sur les sites de PDI	23	8,29
CANTE	Femmes PDI assistées lors des accouchements	54 553	130,34
SANTE	Blessés bénéficiaires de prise en charge sanitaire	14 217	42,11
	Consultations	281 782	322,65
	TOTAL		

### 3. Dans le domaine eau-hygiène-assainissement

Des points d'eau potable, des ouvrages d'assainissement ainsi que des kits d'hygiène ont été mis à la disposition des personnes vulnérables, notamment les PDI, pour un montant de 596,55 millions FCFA soit 4,72% de la contribution totale dans l'humanitaire.

Le tableau ci-dessous fait état de ces realisations dans ce domaine.

**Tableau 37 :** Réalisations dans le domaine de l'eau, l'hygiène et l'assainissement de 2017 à 2021

Indicateurs			Nombre	Coût (millions FCFA)
		Réalisés	472	308,43
EAU HYGIENE ET ASSAINISSEMEN T	Forages pour PDI	Réhabilité s	269	145,04
	Blocs de latrines pour PDI		8 715	78,15
1	Bac à ordures pour PDI		267	10,88
	Femmes bénéficiaires de Kits d'hygiène		10 764	54,05
TOTAL				596,55

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- Août 2022

# 4. Dans le domaine de la protection sociale

C'est le domaine dans lequel les actions des ONG/AD et Fondations ont été le plus concentré. Au total 4 518 tonnes de vivres ont été octroyées et des séances de sensibilisation sur les compétences de vie courante ont été organisées au profit de personnes vulnérables. En outre, 236 000 personnes ont bénéficié d'appuis divers pour un montant global de 6,64 milliards FCFA, représentant 52,58% de la contribution totale dans l'humanitaire.

Le tableau ci-après récapitule les réalisations dans ce domaine.

**Tableau 38**: Réalisations dans le domaine de la protection sociale de 2017 à 2021

Indicateurs			Nombre/ Quantité	Coût (millions FCFA)
	Vivres octroyés aux PDI (en Kg)	4 518 534	915,39	
	Sites récréatifs crées au profit des en	fants de PDI	1	7,93
	Bénéficiaires de cash transfert	Hommes	58 367	3 019,97
	Beneficiaires de casii transfert	Femmes	50 278	2 058,90
	Personnes handicapées bénéficiaires transfert	de cash	2 200	89,95
	PDI bénéficiaires d'abris	Hommes	600	3,08
	temporaires	Femmes	1 701	8,53
	PDI bénéficiaires de vivres	75 478	301,66	
PROTECTION	PDI bénéficiaires de kits d'Articles lessentiels	17 332	74,79	
SOCIALE	Bénéficiaires d'une prise en charge	Hommes	3 328	3,10
SOCIALE	psychosociale	Femmes	8 220	3,00
	Victimes d'inondations prises en cha	21	3,83	
	Réfugiés pris en charge	1 100	3,50	
	PDI assisté pour un retour effectif ch	nez eux	840	8,46
	Bénéficiaires de CNIB	Hommes	1 040	4,54
	Denenciaires de CNID	Femmes	500	0,63
	OEV bénéficiaires d'actes d'état civil		666	0,52
	Bénéficiaires de Jugements	Hommes	7 965	6,17
	supplétifs d'acte de naissance	Femmes	6 829	5,29
	Sensibilisation sur divers thématiques de la vie courante		49 845 095 <sup>10</sup>	124,89
	TOTAL			6 644,13

### 5. Dans le domaine du commerce et de l'insertion professionnelle

En vue de renforcer l'autonomisation des personnes vulnérables et de leur offrir une situation économique acceptable, les ONG/AD et Fondations leur apportent des soutiens en termes d'emploi et d'AGR. Au total, 5 785 AGR et projets ont été initiés au profit des PDI et 112 femmes déplacées internes mènent des activités de transformation de produits. Aussi, 1 046 PDI ont bénéficié d'emplois. Le coût total de ces appuis s'élève à 606,29 millions FCFA, soit 4,80% de la contribution totale dans l'humanitaire sur la période concernée.

Les détails des réalisations sont répertoriés dans le tableau suivant.

-

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Le nombre élevé de personnes sensibilisées s'explique par le fait qu'un même auditeur peut être touché par plusieurs séances de sensibilisation.

**Tableau 39**: Réalisations dans le domaine du commerce et de l'insertion professionnelle de 2017 à 2021

Indicateurs			Nombre	Coût (millions FCFA)	
COMMEDICE EX	15	24,74			
COMMERCE ET INSERTION	AGR octroyés aux PDI		5 770	499,92	
PROFESSIONNELLE	PDI bénéficiaires	Hommes	32	9,97	
TROFESSIONNELLE	d'insertion	Femmes	411	22,50	
	professionnelle Jeunes		603	49,16	
	TOTAL				

#### 6. Dans le domaine de l'agriculture et l'élevage

Les ONG/AD et Fondations ont contribué à hauteur de 126,27 millions FCFA dans le cadre du relèvement des PDI. Ainsi, 4 395 personnes ont bénéficié de moyens de production. Aussi, 23 ha de terres ont été mis à la disposition de PDI pour l'exploitation agricole et 6 613 têtes d'animaux leur ont été octroyées pour l'élévage.

Le tableau ci-après donne le détail de ces réalisations.

**Tableau 40**: Réalisations dans le domaine de l'agriculture et l'élevage de 2017 à 2021

Indicateurs				Coût (millions FCFA)
	PDI bénéficiaires d'intrants et de mat agricole	3 292	93,75	
AGRICULTUR	PDI bénéficiaires de terres cultivable	1 103	9,03	
E ET ELEVAGE	Terres cultivables octroyées aux PDI	23	-	
	Têtes d'animaux octroyés aux	Volaille	5 010	8,46
	victimes du terrorisme	Caprins	1 603	15,03
TOTAL				126,27

Source: MEFP/DGCOOP/DP-ONG- Août 2022

### III. EXPERIENCES ET BONNES PRATIQUES

Pour renforcer l'action humanitaire entreprise par l'Etat, des ONG/AD et Fondations mettent en œuvre des projets et programmes au profit des populations surtout celles affectées par les crises sécuritaire et alimentaire. Les domaines d'intervention sont généralement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, les logements, l'éducation et la formation, l'agriculture et l'élevage. Les interventions portent sur les AGR, le renforcement de capacités, la formation et l'insertion socio-professionnelle, les cash transferts etc.

A ce titre, des approches novatrices ont été développées par certaines organisations en matière d'aide d'urgence et de relèvement des PDI et des familles d'accueil. Parmi ces expériences, celles des ONG/AD et Fondations suivantes peuvent être citées :

# 1. Le projet d'aide d'urgence pour les personnes déplacées internes et les familles d'accueil dans les régions de la Boucle de Mouhoun, du Centre-Nord et de l'Est de L'OCADES Caritas Burkina

Ce projet d'urgence humanitaire est financé par le Ministère Allemand des Affaires étrangères et Caritas Allemagne à plus d'un milliard FCFA sur la periode 2021-2023. Il vise à apporter un appui aux ménages vulnérables affectés par les crises alimentaire et sécuritaire dans les régions du Nord, de la boucle du Mouhoun et de l'Est du Burkina Faso. La dimension multisectorielle de l'appui apporté, constitue un aspect important en termes d'approche dans la prise en charge des PDI.

En effet, le projet intervient simultanément dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'accès à l'eau potable/WASH, l'agriculture et l'élevage.

Cette modalité d'intervention a permis d'atteindre, les résultats ci-après :

- ✓ 1 005 ménages ont bénéficié en 2021 de transfert de cash et 240 enfants (de 0 à 06 mois) de farine alimentaire enrichie,
- ✓ 250 ménages ont reçu l'appui en agriculture,
- ✓ 300 ménages déplacés internes ont bénéficié de kits d'hygiène,
- ✓ 08 forages ont été réalisés au profit de 4000 personnes.

Les images ci-dessous illustrent quelques réalisations dudit projet.



Distribution de kits maraichers aux bénéficiaires de Kongoussi et de Diapaga



Nouveau forage réalisé dans la commune de Diapaga





Composition d'un kit d'hygiène





Le curé et une Sœur religieuse remettant de la farine à une bénéficiaire à Diapaga

#### 2. Projet PESU mis en œuvre par CHILDREN BELIEVE

#### - PROJET PESU-FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre du projet PESU : « Fourniture de services de prévention, de protection et d'éducation de qualité aux enfants affectés par les situations d'urgence y compris le renforcement de leur droit à l'enregistrement des naissances dans les régions du Centre-Nord et de l'Est » sur financement de l'UNICEF, Children Believe en partenariat avec ACCED a mené la formation professionnelle au profit des enfants déplacés internes, des talibés et de la population hôtes dans les régions du Centre Nord et de l'Est.

#### > Stratégie utilisée

#### • L'étape de la formation

Les formations professionnelles se sont déroulées sur les Espaces Amis des Enfants (EAE) et ont concerné deux régions à savoir le Centre-Nord et l'Est. Elles ont été axées sur le macramé, le tricotage, l'agriculture hors sol, l'élevage, le repassage, la saponification. Chaque enfant a appris deux ou trois métiers.

#### Résultats obtenus

Tableau 41: Nombre d'enfants bénéficiaires du projet PESU par localité et par sexe

Région	Localité	Filles	Garçons	Total		
Centre Nord	Kaya	539	315	854		
Centre Nord	Barsalogo	153	47	200		
<b>Total Centre Nord</b>		692	362	1054		
EST	Fada	500	470371	970		
ESI	Bilanga	62	18	80		
<b>Total Est</b>	3	562	488	1050		
TOTAL GENERAL	4	1254	850	2104		

Source: Children Believe, 2022

Tableau 42: Type d'enfants bénéficiaires du projet PESU par région

Région	Localité	PDI ET HOTE		TALIBE		TOTAL		
		Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	GENERAL
Centre	Kaya	504	162	666	35	153	188	854
Nord	Barsalogo	153	47	200	0	0	0	200
Total Ce	entre Nord	657	209	866	35	153	188	1054
EST	Fada	477	421	898	28	52	80	978
	Bilanga	52	03	55	05	12	17	72
Total Es	t	529	424	953	33	64	97	1050

Source: Children Believe, 2022

#### Quelques illustrations de la formation professionnelle



Photo 1: Formation en agriculture hors sol



Photo 2 : Quelques réalisations des apprenants agriculture hors sol

Photo 3 : Jardin expérimental de la formation en

#### PROJET PESU-ETAT CIVIL

#### La stratégie

Pour réussir cette activité d'une très grande importance, dans un contexte spécifique, l'équipe projet en plus de sa stratégie globale, s'est doté d'une stratégie spécifique pour la branche état civil. Cette stratégie qui se veut inclusif a permis de décrire le rôle, la période d'intervention, l'appuis logistique et financier à chaque partie dans la chaine de production de l'acte de naissance. Children Believe de commun accord avec toutes les parties prenantes lors des rencontres de cadrage, a mis en place une stratégie de mise en œuvre dans les deux régions d'intervention. La stratégie a été bâtis autour des étapes essentielles de la chaine de production des actes de naissances.

- ✓ Tenir une rencontre de cadrage avec les parties prenantes de chaque région L'objectif de la rencontre a consisté à présenter le projet en général afin de briffer les participants sur ses objectifs, sur la zone de couverture et sur le nombre de bénéficiaires directs et indirect.
  - ✓ De la logistique nécessaire à l'opération et les modalités de leur mise à disposition

La logistique a été mise à disposition des services de l'état civil des Mairies concernées (registres des naissances, les copies intégrales, papiers carbones, etc.).

#### Les résultats

L'opération a permis à 30 500 enfants de bénéficier d'actes de naissances.

Quelques images d'illustration des résultats du projet



Figure 1 : remise officielle d'extrait de naissance à des bénéficiaires à Natiaboani

Figure 2 : Des bénéficiaires heureux

### 3. Réponse Humanitaire d'Oxfam au Burkina

La fermeture des formations sanitaires, des écoles et des marchés, les déplacements des populations du fait de l'insécurité, la dégradation de l'accès aux services d'Eau, Hygiène et Assainissement, la faim, les cas de Covid 19 et les cas de protection sont entre autres des impacts visibles de la crise sécuritaire et humanitaire que vit le Burkina Faso depuis 2015.

Avec un budget d'environ 6 000 000 euros, Oxfam en 2021 a œuvré par le biais d'un partenariat avec des organisations locales (ATAD et AGED) aux côtés de l'Etat et des autres acteurs humanitaires pour l'assistance à 212 241 PDI et populations hôtes affectées par la crise sécuritaire et sanitaire, réparti dans 12 communes de la région du Centre Nord et du Sahel.

L'assistance a concerné les secteurs de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, de l'eau, hygiène et assainissement et de la protection sociale. Il s'agit entre autres d'assistance alimentaire via cash et coupons à 32 094 personnes vulnérables, la construction de 9 forages et la réhabilitation de 36 points d'eau, la construction et la transformation de 15 postes d'eau autonomes, la construction et la réhabilitation de latrines, la distribution de kits d'hygiène et de dignité, l'amélioration des connaissances des 62 598 personnes en matière des droits, des violences basées sur le genre, des risques de protection. Oxfam a également contribué aux actions de prévention des maladies infectieuses d'origine hydrique et la pandémie de la COVID19.

#### IV. DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

La mise en œuvre des projets et programmes des ONG/AD et Fondations a permis d'avoir des résultats importants nonobstant les difficultés. En perspectives, des actions seront entreprises afin de pallier ces difficultés.

#### 1. Difficultés

Les organisations associatives ont relevé des difficultés de divers ordres dans la mise en œuvre de leurs projets et programmes. Ces difficultés peuvent être regroupées ainsi qu'il suit :

- ✓ l'accès difficile à certaines zones et l'abandon de certaines localités du fait de la présence des groupes armés ; toute chose qui empêche les ONG/AD et fondations d'intervenir dans ces localités en faveur des populations vulnérables ;
- ✓ l'insuffisance des ressources financières : La conjoncture internationale liée à l'inflation, la crise sécuritaire et la pandémie à Covid 19 ont entrainé une baisse des financements accordés à certaines organisations pour répondre aux nombreux besoins humanitaires. Par ailleurs, l'instabilité politique et institutionnelle crée une certaine méfiance chez certains partenaires techniques et financiers dans le financement des projets et programmes.

A ces difficultés d'ordre général, s'ajoutent les difficultés spécifiques à certaines ONG et se résument essentiellement aux lourdeurs administratives pour l'obtention de documents administratifs, à l'insuffisance de personnel technique, la mobilisation des bénéficiaires, la perturbation des réseaux de communication.

# 2. Perspectives

Pour faire face aux difficultés sus évoquées, des suggestions ont été faites par les ONG/AD. Ainsi :

En ce qui concerne l'accès aux zones d'intervention, il est suggéré :

- Le renforcement de la sécurité des convois humanitaires pour permettre aux équipes humanitaires d'accéder aux zones difficiles ;
- Le recours aux organisations locales comme relais dans les zones à fort défi sécuritaire pour la mise en œuvre de leurs interventions ;
- Le renforcement du monitoring des informations sécuritaires et la formation des équipes humanitaires sur les règles de sécurité ;
- L'adaptation permanente des projets et programmes en fonction de l'évolution de la situation humanitaire.

S'agissant de la mobilisation des ressources financières, il est proposé de renforcer les actions de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers et la communauté internationale.

Concernant les difficultés d'ordre administratif notamment la lenteur administrative dans le traitement des dossiers, il est recommandé de redynamiser les cadres sectoriels et régionaux de concertation.

### **CONCLUSION PARTIELLE**

En 2021, malgré le contexte sécuritaire difficile que traverse le pays, les ONG/AD et Fondations ont contribué à la mise en œuvre du PNDES à travers d'importants investissements dans le domaine de l'action humanitaire et de la protection sociale des populations victimes des attaques terroristes et des déplacés internes.

Les interventions dans les domaines de la protection sociale et de l'action humanitaire ont connu une amélioration grâce à une forte implication des ONG/AD et Fondations. Durant 2021, plusieurs millions de personnes ont pu bénéficier des interventions de ces acteurs. Le montant global de ces interventions en matière humanitaire s'élève à 12,63 milliards sur la période 2017-2021 avec une concentration dans les régions du Centre-Nord, du Sahel, de l'Est et du Nord. C'est donc un bilan globalement satisfaisant qui émane des différentes interventions menées dans les 13 régions du pays.

## **CONCLUSION GENERALE**

En 2021, les ONG/AD et Fondations ont poursuivi leurs efforts de contribution au développement du Burkina Faso.

En tant que partenaires au développement du pays, elles sont restées fidèles à leur engagement aux côtés de l'État pour l'amélioration des conditions de vie des populations, en dépit d'un contexte difficile marqué par une crise sécuritaire et un ralentissement de l'économie mondiale. Mieux, leur contribution financière en 2021 a atteint un niveau supérieur à celle de l'année 2020 qui était de 161,65 milliards FCFA. Elles ont, en effet, injecté 179.61 milliards FCFA dans 12 secteurs de planification, rétablissant ainsi une tendance haussière, depuis 2017, de leur contribution qui avait connu un fléchissement en 2018.

Aussi, l'Etat burkinabè a accompagné ces partenaires à travers des exonérations fiscales et douanières d'un montant de 7 820 322 902 FCFA.

Les interventions des ONG/AD et Fondations ont couvert toutes les 13 régions du Burkina Faso malgré l'accès difficile à certaines zones du fait de la dégradation de la situation sécuritaire. La constance des interventions est une preuve de la résilience de ces partenaires au développement. Le défi sécuritaire reste toutefois important au regard des énormes difficultés que la situation engendre dans la mise en œuvre des projets et programmes des ONG/AD et Fondations.

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Répartition de la contribution par région 2021

Région	Bilan 2021 (en milliards)
Centre-Nord	22,52
Centre	20,60
Sahel	9,86
Nord	8,54
Est	8,11
Hauts-Bassins	7,96
Boucle Du Mouhoun	6,26
Centre-Ouest	5,25
Centre-Est	3,18
Centre-Sud	2,91
Plateau Central	2,55
Cascades	1,84
Sud-Ouest	1,19
ND	78,85
Total	179,61

Annexe 2: Les dix (10) plus grands contributeurs en 2021

Intitulé de l'ONG	Contribution en 2021 en Milliards FCFA
Compassion International Burkina Faso	18,14
Save the Children International	10,85
Fédération Nationale des Groupement Naam	6,99
ACDI/VOCA	6,36
Médecins sans Frontière Suisse	5,21
MSI Reproductive Choices Burkina Faso	5,05
Association Schiphra	4,74
OCADES CARITAS BURKINA	4,42
TREE AID	4,16
Qatar Charity	3,71

Annexe 3: Répartition des prévisions financières des ONG/AD et Fondations par région 2022-2023

Secteur	Prévisions 2022 en milliards FCFA
Production agro-Sylvo-Pastoral	26,74
Transformation industrielle et artisanale	2,54
Infrastructure de transport, de commerce d'habitat	3,14
Commerce et services marchands	8,21
Education et formation	23,53
Santé	50,79
Environnement, eau et assainissement	15,56
Culture, sport, loisirs	3,69
Travail, emploi et insertion	54,42
Justice et droits humains	4,73
Recherche et innovation	1,20
Gouvernance administrative et locale	15,71
Total	210,27

Secteur	Prévisions 2023 en milliards FCFA
Production agro-Sylvo-Pastoral	16,85
Transformation industrielle et artisanale	1,06
Infrastructure de transport, de commerce d'habitat	1,16
Commerce et services marchands	5,99
Education et formation	64,17
Sante	25,69
Environnement, eau et assainissement	11,07
Culture, sport, loisirs	3,58
Travail, emploi et insertion	36,01
Justice et droits humains	2,56
Recherche et innovation	0,30
Gouvernance administrative et locale	4,47
Total	172,91

Annexe 4 : Prévision de réalisation physique des ONG/AD et Fondations 2022-2023

Culture, Sport et Loisirs	2022	2023
Lieux de culte construits	542	689
Kits sportifs octroyés	9	-
Festivals culturels organisés	24 000	30 000
Bénéficiaires de séances d'animation culturelles	1 350	1 400

Education et Formation			2022	2023
	D. 11.	Construit	66	131
	Etablissements scolaires	Réhabilité	26	2
	Salles de classe	Construit	4 545	94
Infrastructures	Salles de classe	Réhabilité	10	52
et équipements	Centres de formation réalis	és	24	13
	Centres d'alphabétisation o	uverts	55	32
	Réalisation d'espaces d'étude		9	6
	Equipement en Tables-bancs		607	900
	Prises en charge scolaire (Bourses, scolarisations, parrainages, etc.)		20 055	18 252
	Etablissements scolaires appuyés pour fonctionnement		1 660	1 695
	Apprenants alphabétisés		1 117	460
A	Bénéficiaires de	Enseignants	4 104	1 049
Appuis divers	formation	Etudiants/Elèves	5 981	8 708
	Cantines scolaires		2 254	5 748
	Jeunes Bénéficiaires de formation professionnelle		2 972	1 268
	Handicapés Bénéficiaires de formation professionnelle		37	-

Commerce et Services Marchand			2022	2023
	Bénéficiaires Micro crédit	Producteurs	2 315	550
	Beneficialies Micro credit	Groupements	-	450
	Femmes Bénéficiaires Micro crédit	Producteurs	2 000	1 264
	Bénéficiaires Appui pour commercialisation de produits	Producteurs	731	85
	Femmes Bénéficiaires Appui pour commercialisation de produits	Groupements	200	200
	Femmes bénéficiaires formation en	Producteurs	4 805	17
Micro-crédit et	AGR	Groupements	630	60
AGR	Handicapés bénéficiaires formation en	Producteurs	25	40
	AGR	Groupements	-	-
	Autre bénéficiaires formation en AGR	Producteurs	4 573	4 910
		Groupements	750	4 454
	Bénéficiaires formation en techniques de commercialisation	Producteurs	2 363	2 083
		Groupements	41	100
	Femmes Bénéficiaires formation en	Producteurs	1 634	-
	techniques de commercialisation	Groupements	95	105
	Nombre d'AGR octroyée au PDI		-	-
	Réalisation des boutiques de vente des produits (point de vente)		2	-
Autres activités	Former les PAVAC sur Sell more for more		94	94
d'autonomisation	d'autonomisation Soutien en AGR		885	800
	Accompagnement des coopératives		46	-
	Femmes bénéficiaires d'appui pour le petit commerce des produits agricoles et forestiers			267

Infrastructures de Transport, de Communication et d'Habitat		2022	2023
Logements Enseignants à réaliser		2	-
Antros	Construction d'abris pour PDI	1 751	-
Autres	Logement et électrification	50	50

Justice et Droits humains		2022	2023
Nombre de personnes sensibilisées sur les droits humains		79 641	450
Autres	Nombre de centres de formation sensibilisés sur les droits humains	9	-
actions	Prise en charge alimentaire à la prison	16 000	16 000

Travail, Emploi et Protection Sociale			2022	2023
		OEV	2 103	12 938
		PV/VIH	21	21
	<b>.</b>	Nécessiteux et	228	241
D 4 4	Prises en charge économique,	vulnérables	284	483
Protection sociale	vestimentaire, nutritionnelle, psychosociale	Handicap2s	225	-
Sociale	psychosociaic	Hôtes des PDI	72 805	68 673
		Femmes	2 505	1 060
		Elèves	12 456	11 975
	Vivres octroyées (en t)		3 119	3 212
	Insertion socio-prof des femmes		804	396
	Insertion socio-prof des jeunes		19 493	19 985
	Insertion socio-prof des personnes handicap	s en situation de	2 270	-
Insertion socio-	Personnes handicapées Bénéficiai établissement de documents d'état		224	50
professionnelle	Bénéficiaires d'appui pour	Enfants	100	-
	établissement de carte	Femmes	540	-
	d'invalidité	Handicapés	20	20
	Bénéficiaires de Fonds d'appui aux jeunes (pour le retour des enfants en détresse, initiative sociale)		300	300
	Nombre de personnes ayant reçu des kits d'installation		10	10
	Former les 45 membres des 3 fora des femmes		45	45
	(protection, VBG, genre en urgence)  Mise en place des pools de jeunes et de femmes pour la paix		35	35
	PDI bénéficiaires d'appui divers (formation, matériel, etc.)		350	-
	Accompagner l'insertion profession formés		30	-
	Construction d'une maison pour u besoin	ne famille dans le	1	-
	Don d'ânes et de charrettes pour l		2	-
Autres	Sensibilisation et accompagnement des femmes et enfants sur les VBG, les EAS, les mines et autres armes explosives		13 127	-
	Distribution de kit aux survivants	des VBG et EAS	177	-
	Formation des travailleurs sociaux sur la gestion de cas des ENAES		32	-
	Protection de l'enfance et appui ps	sycho-social	700	-
	Construction et réhabilitation d'ab	•	300	-
Personnes sensibilisées sur le travail des enfa		_	844	-
	Clubs de sensibilisations mis en place et appuyés  Nombre de Personnes sensibilisés sur la protection de l'enfance  Nombre de jeunes formés sur la cohésion sociale		12	-
			220	200
			400	

Recherche et Innovation	2022	2023
Nombre d'études (recherches) financées	27	11

Env	2022	2023		
Reboisement (en ha)			1 320	1 185
	Arbres plantés		322 650	150 200
	Sites anti érosifs aménagés	(en ha)	3 620	40 680
Environnement	Vergers	,	19	1
	Jardins potagers (en ha)		10	4
	Bosquets		3	3
	Plants d'arbre produits		270 657	186 000
	Points d'eau potable	Construction	1 333	6 126
	(Forages et puits)	Réhabilitation	417	54
Eau		Micro-Barrage	10	_
	Captages/Retenues d'eau	Bouli	31	74
	Forages/ Puits maraîchers	2001	56	81
		Scolaires	66	7
	Latrines	Publiques	341	10
Assainissement		Familiales	15 205	7 870
	Kits d'hygiène octroyés	1 444444	75 147	795
PERSONNES SI		Nombre	190 295	193 462
	31	17		
	en WASH  Nombre de personnes bénéficiaires de formation		95	-
	en plomberie  Nombre de sites de conservation identifiés		10	
			10	-
	Établir une situation de référence des espèces pourvoyeuse de PFNL		40	40
	Nombre de site de production de jardin nutritif crée		100	125
	Appuyer la transplantation pourvoyeuse de PFNL issu	<u> </u>	20 000	20 000
	kit wash		99	-
A4	Récupération de terre dégra	adée en ha	300	-
Autres	Réalisation de puisards dou	iche/lavabo/lavoir	50	-
	Renforcement des capacités	s des hygiénistes	319	-
	Nombre de club d'hygiène	mis en place	11	-
	Bénéficiaire de formation à	la réalisation de	86	
	superstructure		00	-
	Ménage bénéficiaire de réa	lisation de	44	-
	superstructure test Bénéficiaires de formation sur la production du			
	chlore dans les fosas	sur la production du	-	56 244
Bénéficiaires de formation sur les bonnes pratiques hygiéniques  Aménagement d'un jardin collectif		30 000	540	
		1		
	agroécologique (en ha)			-

Production Agro-Sylvo-Pastorale			2022	2023
	Unités de production agricole		43	1
	Fosses fumières		122	200
	Fumure organique (en t)		7 246	-
	Aménagement Hydro-agricole (ha)		41 050	6 440
	Aménagement Périmètre maraîcher (	(ha)	532	36
	Femmes bénéficiaires de formation dans l'agriculture	Producteurs	2 764	600
		Groupements	-	24
	Autres bénéficiaires formation dans	Producteurs	289 177	179 404
AGRICULTURE	l'agriculture	Groupements	1 007	133
	Magasins de stockage	Construits	37	14
		Réhabilités	14	-
	Engrais (en t)		5	-
	Bénéficiaires d'engrais		1 175	-
	Semences (en t)		6 326	6 245
	Bénéficiaires de semences		3 009	75 484
	Charrettes		40	-
	Tracteurs		7	-
	Autres Matériels offerts		8 782	3 130
	Fermes pastorales mises en place		2	6
	Unités d'élevage de volaille mises en place		107	400
	Unités apicoles mises en place		9	-
	Troupeaux naisseurs Ovins octroyés		20	250
	Têtes d'ovins octroyées	,	250	-
	Troupeaux naisseurs Caprins octroyé	es	290	-
	Têtes de volaille octroyées		173	22 000
	Bénéficiaires Unités avicoles	L -	32	100
	Bénéficiaires de Bétail pour embouch	ne	600	100
ELEVAGE	Producteurs Bénéficiaires formation dans l'élevage		9 994	4 967
LLL (IIGL	Matériel apicole		426	-
	Autres Matériels offerts		2 011	-
	Broyeurs d'aliments pour bétail		1	-
	Aires de pâturage créées		10	-
	Bénéficiaires d'unités d'élevage de porcins		10	-
	Unités d'élevage mises en place		75	270
	Couveuses		10	-
	Apiculteurs formés		10	-
	Ruches à octroyer		150	-
	Foire au ruminant		4	-

Appuyer les exploitations familiales agro-pastorales vulnérables par un accès amélioré aux moyens de production (aliment, bétail, céréales)  Couloir de transhumance (km)  Haie vive (km)			135
		48	-
		15	-
	Bénéficiaires de formation de technique de productions améliorées pour l'aviculture villageoise	-	100
	Bénéficiaires d'aliments pour bétail	2 800	-
AUTRES	Fermes agro-pastorales	400	-
	Sensibilisation sur les crises agropastorales	500	500

Transformation Industrielle et Artisanales			2022	2023
Transformation		Riz	9	-
	Unités de transformation de produits	Tomates	1	-
	alimentaires	Produit cosmétique	12	-
	Electrification solaire		3	2
	Bénéficiaires de formation en	Producteurs	625	510
	transformation de produits	Groupements	10	-
	Moulin à grain		3	5
	Formation en réal foyers améliorés		24	-
	Biodigesteurs		10	-
	Lampes solaires octroyées		150	500
	Bénéficiaires de formation pour la transformation des produits		130	10
	Production de farine de maïs en tonnes		211	211
Autres	Production de concentré de tomate en tonnes		200	200
	Production d'épices en tonnes		30	30
	Production de savon (nombre de morceaux)		25000	25000
	Production d'huile en litres		521	1286
	Production de ketchup en tonnes		25	25
	Production de poudre de tomate en tonnes		10	10
	Production de couscous en tonnes (mais, pomme de terre)		10	10
	Soutenir des activités de transformation locale et des innovations locales des femmes		110	-
	kit de transformation octroyé		10	-

Santé		2022	2023	
	CSPS/Dispensaires	Construit	4	21
		Réhabilité	-	22
	Matamatica	Construit	2	2
	Maternités	Réhabilité	-	ı
	Laboratoires médicaux	Construit	5	6
Infrastructures	CREN	Construit	-	1
et équipements	CKEN	Réhabilité	7	7
	Unités médicales (radio,	Construit	2	1
	ophtalmo, etc.)	Réhabilité	4	-
	Equipements médicaux		25 696	24 019
	Lots de consommables médicaux		10 587 454	10 587 324
	Tricycles pour handicapés		157	-
	Centres de Santé appuyés pour fo	onctionnement	105	79
		Femmes enceintes	11 188	-
		Femmes post partum	7 778	150
		Malnutris	5 577	36 930
		Nourrissons	2 086 454	2 012 733
		PV/VIH	8 189	482
		Elèves	2 017	3 173
		Personnes vulnérables	204 860	125 317
		Malades oculaires	26 491	25 424
		Personnes handicapées	33 403	18 139
		PDI et hôtes	1 463 604	49 239
Appuis divers	Prises en charge d'interventions c	hirurgicales	2 790	2 330
	Agents de santé bénéficiaires de la	formation	74 064	2 797
	Kits nutritionnels nourrissons oct	royés	5 947	5 220
	Kits de contraception distribués	1	2 601	2 495
	Sensibilisé sur la santé	Nombre	531 659	470 337
	Nombre de personne sensibilisées sur COVID 19  Nombre femmes dépistées sur le cancer de sein		71 351	40 708
			1 100	2 175
	Nombre de bénéficiaires de réparation des fistules obstétricales		200	250
	Nombre bénéficiaire de dépistage	des hépatites	600	1
	Nombre de bénéficiaires de kits de protection contre covid-19		7 821	-
	Prise en charge tuberculeuse		3 664	3 664
	Nombre bénéficiaire de dépistage de malnutrition hôtes et PDI		27 065	28 494
	Nombres de PDI bénéficiaires d'assistance alimentaire		-	11 160

Gouvernance Administr	rative et Locale	2022	2023
	Groupements	210	3 496
Renforcement des capacités/Formations en	Membres de Groupements	2 360	4 602
	Conseils Villageois de Développement (CVD)	178	1 460
	Membres CVD	10 328	3 816
Maitrise d'ouvrage	Organisation à Base Communautaire (OBC)	146 970	96 204
communal,	Membres OBC	2 864	4 492
Management et qualité	Personnel de l'ONG	16 632	102
des services	Comités de Gestion (COGES)	7 294	186
communaux, Rôle des acteurs locaux,	Membres COGES	570	_
Leadership, Gestion	OSC locales	5 026	1 740
administrative, etc.	Membres OSC	27 438	187 434
	Acteurs communaux	5 410	197
	Agents de l'Administration publique	1 128	11 055
	Appui aux communes pour la création et	20	-
	fonctionnement des STEA et CCEA	20	
	Nombre de mécanisme communal de	1.0	
	dénonciation et de gestion des plaintes mis en place	16	-
	Nombre de mécanisme de veille et d'alerte		
	précoce sur la vente illicite de l'or	16	-
	Nombre de fora citoyens provinciaux sur les		
	enjeux de collaboration entre population et FDS	6	-
Autres	Nombre de cadre de concertation commune entre FDS, group d'auto défense et société civile mis place	16	-
	Former les AUE sur les rôles et responsabilité et planification et SE	352	252
	Former les membres du comité de promotion de la cohésion sociale	294	420
	Installation et redynamisation des systèmes communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgence	1	1
	Renforcer techniquement et financièrement les modèles d'initiatives locale et activités pouvant renforcer la cohésion sociale	150	-

Annexe 5 : Prévisions financières des ONG/AD et Fondation dans le domaine humanitaire 2022-2023

Secteur	Prévisions 2022 en milliards FCFA
Production agro-Sylvo-Pastorale	2,52
Transformation industrielle et artisanale	0,02
Commerce et services marchands	0,46
Education et formation	3,85
Santé	11,35
Environnement, eau et assainissement	3,44
Protection sociale	48,36
Justice et droits humains	0,44
Total	70,45

Secteur	Prévisions 2022 en milliards FCFA
Product agro-Sylvo-Pasto	3,07
Transformation industrielle et artisanale	0,03
Commerce et services marchands	0,26
Education et formation	1,95
Santé	3,39
Environnement, eau et assainissement	1,62
Protection sociale	33,36
Justice et droits humains	0,68
Total	44,37